

L'Estafette

Voyage
dans

40

ans
de tourisme
équestre

*carnet de route
des années
passées*

*topoguide
des années
à venir*

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



Voyage dans **40 années** de To



urisme Equestre

Édité pour les 40 ans du Tourisme Equestre français que nous fêtons cette année, ce numéro spécial de l'Estafette est, comme les 79 qui l'ont précédé, une invitation au voyage. Mais cette fois, c'est au travers de l'histoire du Comité National de Tourisme Équestre et des structures dont il est issu que nous vous proposons de faire chemin. L'occasion de nous souvenir que le Tourisme Equestre n'a pas toujours été tel que nous le connaissons aujourd'hui : des professionnels qualifiés proposant une pédagogie adaptée et des évènements équestres à tout public, en toute sécurité, 27000 km d'itinéraires balisés ponctués de gîtes, et plus de 1200 manifestations festives et sportives chaque année dans toute la France.

Au fil de ces pages, nous allons cheminer d'étape en étape, pour visiter ensemble tout ce qui fait le Tourisme Equestre français aujourd'hui et motive les actions du CNTE.

Étape 1, page 16

la défense des chemins, le recensement des gîtes : ce que nous appelons les « infrastructures », indispensables à nos activités ;

Étape 2, page 18

la pratique de la randonnée, qui prend sa forme la plus fédératrice chaque été avec l'Equirando ;

Étape 3, page 20

les Galops de Pleine Nature, qui sont l'aboutissement d'une pédagogie adaptée incitant les cavaliers d'extérieur à s'évaluer et à progresser ;

Étape 4, page 21

le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) et le TREC en attelage, qui sont les applications sportives des techniques nécessaires en équitation de pleine nature ;

Étape 5, page 25

les militants, qui donnent vie à l'ensemble de nos manifestations de terrain ;

Étape 6, page 27

la professionnalisation de l'activité, qui a fait naître des diplômés et assure la qualité de l'encadrement ;

Étape 7, page 29

la promotion des activités de Tourisme Equestre, car il ne s'agit pas seulement d'organiser un secteur d'activité, il faut aussi le faire connaître ;

Étape 8, page 31

le Tourisme Equestre dans le monde, représenté par la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

Mais avant de prendre la route, une brève présentation du « Pays du Tourisme Equestre » s'impose,

Bienvenue, page 2

ainsi qu'une petite halte pour les préparatifs : nous n'allions tout de même pas partir sans cheval, sans harnachement, et sans carte ?

Préparatifs, page 6

Bienvenue au Fédérer des passionnés

Renaissance du voyage à cheval

A partir du milieu des années 40, le cheval, quasi unique moyen de traction agricole, va disparaître progressivement de la France rurale. L'arrivée massive des tracteurs américains met fin au règne des traits lourds dans les fermes. C'est une vraie révolution. A la même époque, les derniers régiments de cavalerie sont dissous, à l'exception de la Garde Républicaine et des spahis de Senlis.

Les nostalgiques de ces unités montées ont bien conscience qu'un chapitre mythique est en train de se clore. Dans les entrepôts de l'intendance militaire, ils se procurent selles d'armes, sacoches, fontes et filets à vil prix. Les chevaux aussi sont bradés.

À la dure !

Le Tourisme Equestre est l'héritier de ces nostalgiques comme des déçus du manège. Ils auront à cœur de voyager dans l'esprit des unités de cavalerie disparues, à la dure, avec des étapes quotidiennes dépassant souvent les 50 km.

Dès 1947, Jean Bouët-Willaumez, président de la section hippique du Touring-Club de France, accomplit un voyage de Paris à Mayenne qui fera quelque bruit. En 1952, une très jeune auvergnate, Christiane André, qui sera la première femme Maître-Randonneur, rallie Clermont-Ferrand aux Saintes-Maries de la Mer et en revient de même. Elle rencontre en chemin un certain Louis Chardon. A l'époque, l'animateur charismatique des « randonnées sauvages de l'Habitarelle » élève déjà quelques chevaux et surtout des bœufs.

Les chemins ne manquent pas, mais les métiers liés au cheval sont en voie de disparition (maréchaux-ferrants, selliers-bourreliers, aubergistes spécialisés...).

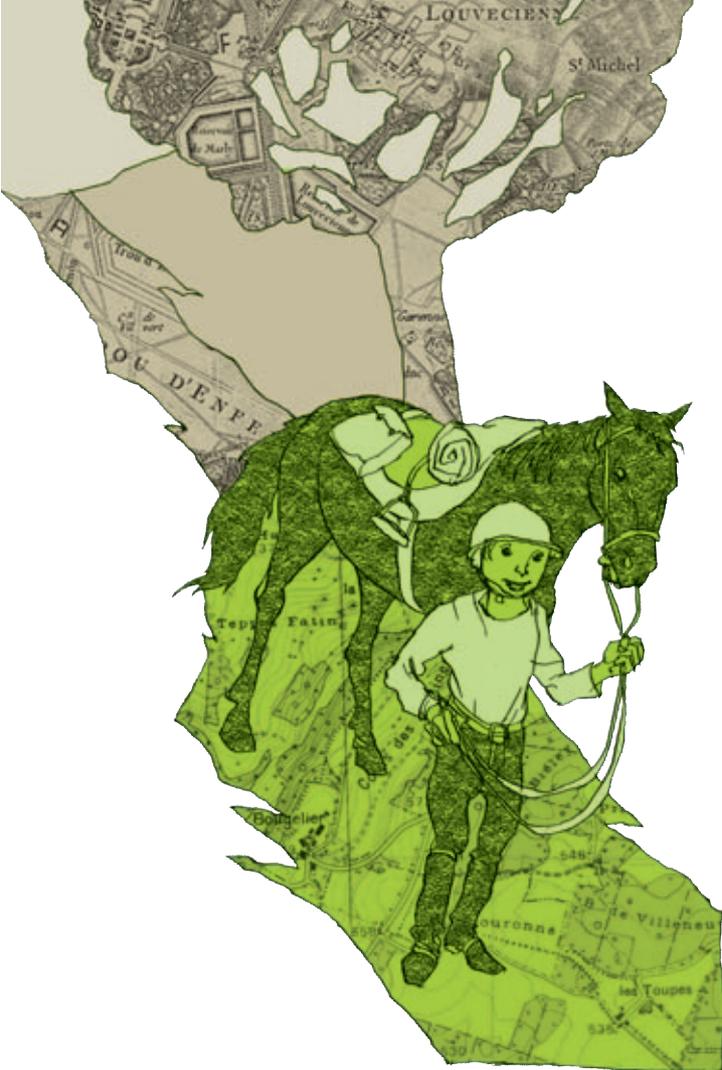
On loge dans les fermes ou on couche à la belle étoile. Ces voyageurs intrépides ne pressentent pas l'avenir économique de l'activité, pas plus qu'ils ne se préoccupent de jeter les premières bases d'une organisation structurée. Ils se contentent de savourer, en esthètes, le bonheur de voyager à cheval, sans contrainte.

Ce n'est qu'à la fin des années 50 et, surtout, au début de la décennie suivante que ce besoin est apparu : dès lors qu'une demande d'activités de loisirs a pointé, une offre encore naissante s'est attachée à la satisfaire. Dès 1957, Henri Roque, auteur en 1961 d'un très médiatique voyage de la Provence à Paris, se lance dans l'aventure. Il sera suivi par Louis Chardon, André Piquet, Christiane André et quelques autres. Pionniers de la commercialisation de l'activité, ils proposent des prestations touristiques bien ficelées, mais à la mode de l'époque : destinées aux cavaliers avertis, les randonnées durent plusieurs semaines de longues étapes sans confort.

Rassembler

Dès le début des années 60, ces grandes figures sont conscientes de l'urgence d'organiser le mouvement au travers d'une structure pérenne... que tous voudraient diriger. Henri Roque, à l'arrivée de son Eygalières-Paris, donne une conférence de presse très remarquée au Congrès du Cheval de Sport de Paris. Perché sur sa monture, il annonce triomphalement à Maurice Herzog : « Monsieur le Ministre des Sports, la Provence vous salue. Je viens vous annoncer la naissance du tourisme hippique ! ». Ce coup de génie en a fait une véritable figure de proue, mais les foucades de l'imprévisible Provençal, les tergiversations des uns et des autres, une lutte stérile entre nordistes et sudistes, l'emportent jusqu'à ce que, lassé de ces luttes intestines, Raymond Henry crée l'Association Nationale de Tourisme Equestre à l'improviste et invite tout le monde à le rejoindre. Le 20 mars 1963, les statuts de l'ANTE sont déposés avec, pour premier objet, « grouper les amateurs de tourisme à cheval ».

Le décor est planté, les acteurs en place, la grande randonnée du Tourisme Equestre peut réellement commencer.



Bienvenue au pays du Tourisme Equestre

Si le déplacement à cheval est aussi vieux que la domestication de l'animal, le Tourisme Equestre est, lui, une notion beaucoup plus récente. Après guerre, alors que le développement des véhicules à moteur faisait disparaître les équidés des campagnes et de l'armée, la ténacité de quelques passionnés a maintenu en vie la pratique. A l'heure où les français découvraient les loisirs, naissait l'idée qu'elle pourrait s'organiser en secteur économique. Aux voitures, le déplacement par nécessité, aux montures, le voyage « par plaisir », avec toute sa dimension de rêve et de liberté.

C'est ensuite la capacité de ces cavaliers randonneurs des origines à définir l'activité et à l'incarner dans des structures fédératrices qui a fait la force du Tourisme Equestre.

Aujourd'hui, alors qu'il a trouvé sa place dans les structures fédérales au côté des disciplines « classiques » et que les activités de pleine nature trouvent un écho toujours plus large auprès du grand public, le CNTE assure l'ensemble de ses missions de formation, d'information, de protection et de promotion.

Evolutions statutaires

En 1987, l'ANTE devient la Délégation Nationale au Tourisme Equestre (DNTE) et l'une des composantes de la toute nouvelle Fédération Française d'Équitation, avec la Délégation Nationale aux Sports Équestres (DNSE) et la Délégation Nationale à l'Équitation sur Poney (DNEP).

Puis, en 2000, elle se transforme en Comité National de Tourisme Équestre (CNTE), un des trois comités nationaux de la FFE, à la faveur d'une modification de statuts demandée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'abandon de la dénomination, comme celui du logo à l'étalon noir cabré sur rose des vents, semblera pour certains sonner le glas de la liberté. C'est pourtant maintenant que le Tourisme Equestre français a atteint l'âge de la maturité. Fort d'une croissance annuelle régulière de 10% du nombre de licenciés qui se rattachent à lui, le CNTE oriente ses actions selon 6 lignes de force quadrillant tout son secteur d'activité.



Le CNTE aujourd'hui Découvrir, progresser, participer

Devenu un des piliers de la Fédération Française d'Équitation, le CNTE a donné ses lettres de noblesse au Tourisme Equestre au niveau national et international. Agissant aujourd'hui pour plus de 55 000 licenciés et près d'un million de pratiquants, il représente 1900 établissements équestres et associations de cavaliers. Il travaille en étroite collaboration avec ses organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE).

Le dynamisme du CNTE se manifeste concrètement dans les régions et au niveau national par des actions pour :

1 - Assurer aux cavaliers d'un jour et aux plus chevronnés des prestations de qualité en toute sécurité

Qualité de l'encadrement attestée par la formation des professionnels du Tourisme Equestre.

Qualité des structures d'accueil validée par leur labellisation « Centre de Tourisme Équestre ».

Qualité de la cavalerie validée par la labellisation « Cheval de Loisir » en partenariat avec les Haras Nationaux.

2 - Informer les licenciés des grands évènements et des pratiques du Tourisme Equestre

Édition de L'Estafette, « le journal des passionnés du Tourisme Equestre », publication trimestrielle proposant à ses abonnés des articles d'actualité et de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature, ainsi que l'agenda des manifestations festives et sportives nationales et régionales.

Mise en ligne d'informations et de photos sur le site www.ffe.com, rubrique Tourisme Equestre.

Participation à l'édition et vente d'ouvrages de référence dans la Boutique du CNTE.

3 - Fédérer les établissements d'équitation d'extérieur et de loisir, promouvoir leurs produits et en favoriser la commercialisation

Édition et diffusion du catalogue « Cheval Nature », l'officiel du Tourisme Equestre qui recense les établissements et gîtes de Tourisme Equestre, de ses déclinaisons régionales, et du catalogue des randonnées proposées par les structures affiliées.

Édition de guides pratiques et d'ouvrages de conseils pour la création de produits de Tourisme Equestre, la promotion de manifestations et la mise en place d'activités spécifiques au secteur.

4 - Recenser, regrouper, structurer et protéger les sentiers, gîtes et relais d'étape indispensables à la randonnée équestre

Poursuivant l'action entamée en 1973 avec le dépôt de la première marque de balisage équestre, le CNTE a déposé en 2002 un nouveau balisage qui vient compléter les marques oranges déjà bien connues des cavaliers randonneurs : une marque spéciale pour les attelages. Il permet de signaler les itinéraires sur lesquels ils peuvent circuler et de créer des « déviations » qui leurs sont accessibles pour éviter les passages délicats de certains sentiers cavaliers.

Le CNTE a entrepris un recensement des itinéraires et cartographie les hébergements de Tourisme Equestre par département. Cette précieuse aide à l'organisation de randonnées





est progressivement mise en ligne avec la collaboration de la société Find Your Horse sur le site <http://www.cnte.fr>.

Par l'intermédiaire de ses Comités Départementaux de Tourisme Équestre (CDTE), le CNTE identifie à l'aide d'un autocollant l'ensemble des gîtes et hébergements qui accueillent chevaux et cavaliers pour une étape. Ces structures sont recensées dans le catalogue « Cheval Nature spécial gîtes et hébergements ».

5 - Organiser les grands rendez-vous annuels qui rassemblent randonneurs et compétiteurs des disciplines du Tourisme Équestre

Depuis 1961, l'Equirando rassemble pendant 3 jours 1000 à 1500 chevaux sur un gigantesque bivouac. Mais avant cette grande fête, les « Equirandins » effectuent une randonnée d'approche (montée ou attelée) de trois jours à plusieurs mois pour certains. Au total, les équirandins ont parcouru 157 561 km en 2002. En 2004, l'Equirando se déroulera à Chalon-sur-Saône, en Bourgogne.

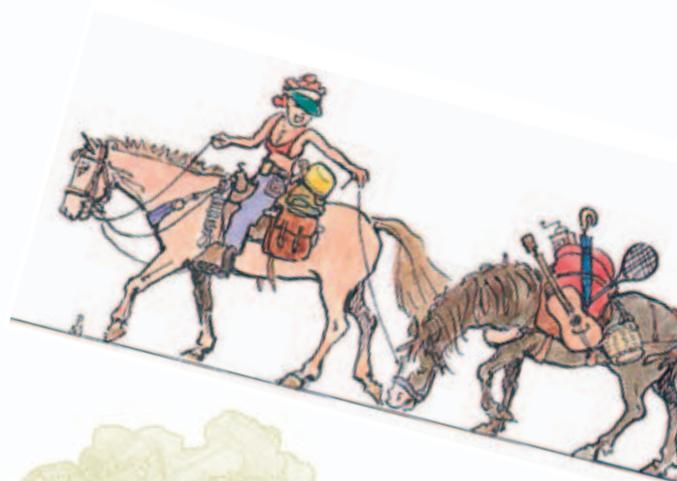
Cinq championnats nationaux de TREC et de TREC en attelage rythment la saison sportive des compétiteurs : le championnat de France (qui confronte les cavaliers du circuit national), le championnat de France des régions (où concourent des équipes de trois cavaliers sélectionnés au niveau de chaque région), le championnat de France des jeunes (pour les cavaliers de 16 à 21 ans), le championnat de France des clubs (opposant des équipes constituées par

structure affiliée – centres de Tourisme Équestre ou associations de cavaliers), le championnat de France de TREC en attelage (cheval simple, poney simple, traits simple et paire, paire chevaux et poneys, attelage à deux rangs).

6 - Accompagner les cavaliers randonneurs de leurs premiers pas jusqu'au plus haut niveau de compétition

Pour progresser et valider leurs qualités de cavalier d'extérieur, le CNTE propose aux licenciés de la Fédération Française d'Équitation de préparer et passer les Galops de Pleine Nature dans les établissements offrant des activités de Tourisme Équestre. Les Galops de Pleine Nature requièrent des compétences similaires à celles des Galops, mais testées dans un environnement extérieur et complétées de connaissances de l'environnement, de topographie-orientation.

La direction technique du CNTE assure la sélection et l'entraînement des cavaliers du groupe France pour l'échéance annuelle du Championnat du Monde de TREC. Les cavaliers tricolores s'y distinguent régulièrement puisque la France a été championne d'Europe par équipe six années de suite de 1988 à 1996 (avant la création du Championnat du Monde) et championne du Monde en 1997, 2000, 2001, 2002 et 2003. La toute nouvelle équipe junior suit leurs traces. Elle est revenue médaillée d'argent par équipe et en individuel du premier Championnat d'Europe Junior Open cette année.



QUARANTE ANS... ET MÊME PLUS!

C'était l'année de mes quatorze ans. Je n'aurai pas la coquetterie de cacher que c'était en 1950. Il n'y avait pas encore aux Saintes la cohorte de loueurs d'équidés qui se sont installés à peine plus tard. Un manadier, ami de mon père, me prêtait un cheval, Brin de Jonc, avec lequel je découvrais seul la Camargue. Je faisais du Tourisme Equestre et je ne le savais pas !

Quelques années plus tard, en 1964, profitant des inter-saisons entre le ski et l'alpinisme, je conduisais mes premières balades à cheval et découvrais en solo le massif du Bugey. L'ANTE venait de naître, douze mois auparavant et je ne le savais pas !

Nous savions encore moins que trois ans auparavant, quarante visionnaires avaient organisé le premier rallye de "tourisme hippique".

Déjà, l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre se réputait "entité bipède" : ses deux jambes se composant d'amateurs éclairés, à la recherche d'un autre mode de loisir proche de la nature, et des professionnels dans une nouvelle forme d'économie du milieu rural, qui a dû attendre juillet 2003 pour s'inscrire dans le projet de la Nation⁽¹⁾.

Il a fallu du temps pour que le tourisme devienne un phénomène national, peut-être d'abord par sa reconnaissance plus ou moins explicite, souvent teintée d'incompréhension par la Fédération Française des Sports Equestres. Ensuite, par les premiers agréments ministériels, avec la reconnaissance d'utilité publique et la création en 1971 d'un nouveau corps composé des accompagnateurs, des guides, et des maîtres-randonneurs. Ces professions s'étaient organisées dans un vide juridique. Leur champ d'action n'était couvert qu'en partie par les éducateurs sportifs, qui, comme leur nom l'indique, s'occupaient presque uniquement de sport. Ce fut l'époque de la lutte entre les "bombistes" et les "cow-boys".

Pendant ces années, non content de proposer une pratique différente, le Tourisme Equestre a aussi su convaincre de sa légitimité dans les questions d'aménagement du territoire et dans la défense du milieu naturel.

Aujourd'hui, au regard de nos manifestations et de nos actions, notre volonté d'être au service des pratiquants (animation, sécurité, doctrine pédagogique spécifique, création de notre propre secteur sportif...) ne s'est jamais démentie. Nous avons tenté, et pas si mal, de conserver de façon indissoluble la volonté et la philosophie des précurseurs. Nous y ajoutons le désir permanent de partager, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui n'ont jamais approché un cheval, ou qui désirent connaître autre chose que l'espace sportif d'un manège ou d'une carrière.

Jacques AGUETANT
Président du CNTE

(1) "Nouvelle politique pour le cheval" annoncée le 29 juillet 2003 par les Ministères des Sports, de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales, et le Ministère Délégué au Budget et à la Réforme Budgétaire, qui vise à reconnaître la filière équestre comme une activité agricole à part entière et fait bénéficier les professionnels des aménagements sociaux et fiscaux du statut agricole.



LE CNTE AUJOURD'HUI :

Président : Jacques AGUETANT

Secrétaire Général : François ALBERTINI

Trésorier : Jean-Pierre BLACHE

Directeur : Frédéric BOUX

DTNA chargé du Tourisme Equestre :

Bernard PAVIE

Administrateurs : Jean-Paul Boissard,

Hervé Delambre, Jean-Guy Mercier,

Véronique Peschard, Isabelle Pinel,

Yannick Guyot de Caila, Catherine Galoppin.

VIAM EQUUS : VERS LE CHEVAL DE LOISIR

« Avant la route, le cheval » était la devise de l'ANTE. Le cheval dit « de loisir » - même si le cheval de sport auquel on l'oppose trop souvent est lui aussi essentiellement utilisé pour le loisir de son cavalier - est de fait au cœur du Tourisme Equestre. Il se définit selon des critères spécifiques à l'activité : Plus que le rattachement à un stud-book ou un modèle déterminé, c'est surtout son dressage et un entraînement adaptés à l'équitation de pleine nature qui semblent le distinguer.

Il y a 40 ans, les pionniers du Tourisme Equestre ont pris la route sur de robustes montures réformées de l'armée, de type Selle Français. Ensuite, les barbes importés pour la boucherie, puis des races étrangères sont venus diversifier les troupes. Dès lors, amateurs et professionnels n'ont eu de cesse de débattre pour savoir enfin quel cheval était le plus apte à randonner. Bon dos, bons pieds, bon caractère, il y a des critères à propos desquels on ne discute pas. Mais quand il s'agit de déterminer la race idéale, personne ne s'accorde. Le Barbe, l'Anglo-Arabe, le Selle Français, le Trotteur ? Et si la race idéale n'existait pas ?

Dès les années 70 apparaît l'idée que la qualité du cheval de randonnée n'est pas uniquement le fait de ses origines, mais beaucoup de son dressage. Si elle fait son chemin au sein même de l'institution des Haras Nationaux - comme en témoigne le texte de Guy Baratoux, Directeur du Haras de Strasbourg, publié dans l'incontournable revue spécialisée de l'époque : Plaisirs Équestres (page 11), elle ne présidera curieusement pas au règlement du premier Trophée du cheval de randonnée décerné en 1977 à l'occasion du Rallye National de Briançon, dont l'article 2 prévoit que « L'appréciation du jury portera sur l'état d'entretien et de conservation, le modèle, les allures et la présentation ». Par ailleurs, les chevaux présentés doivent fournir... des papiers. Ce qui ne va pas pour plaire aux cavaliers du Tourisme Equestre, dont une majorité monte des chevaux d'origine inconnue.

La seconde édition du Trophée, qui se déroule au Rallye de Fontainebleau en 1978, est commentée, toujours dans Plaisirs Équestres, par Marc Lhotka, alors Guide de Tourisme Equestre et vice-président de l'ADTE de Seine-et-Marne. Il signe deux pages enflammées : « Juger du modèle et des allures d'un cheval de randonnée est à mon sens une gageure, fermer la porte aux bâtards, une injustice » et rebondit immédiatement en proposant la création d'une nouvelle épreuve qui « pourrait être à la fois un spectacle et la preuve de la qualité et de la capacité de nos chevaux ». Les « obstacles » qu'il suggère ensuite ressemblent trait pour trait aux tests de comportement des épreuves de cheval de loisir d'aujourd'hui... et aux difficultés d'un Parcours en Terrain Varié (PTV) de TREC.

Ce n'est pourtant qu'en 1991 que seront organisées les premières épreuves de qualification pour l'appellation « Cheval de Loisir » que nous connaissons aujourd'hui. Elles sont conçues par Christian Depuille, alors Directeur du Haras de Cluny avec Philippe Thiébaut, Directeur Technique National Adjoint (DTNA) chargé des Sports, et Jacques Aguétant, DTNA chargé du Tourisme Equestre.

Aujourd'hui, chacune des 23 circonscriptions des Haras Nationaux organise avec les CRTE et CDTE, les associations de cavaliers et les groupements d'éleveurs locaux, une à 2 sessions par an, voire 5 ou 6 dans les régions les plus dynamiques comme Besançon, Cluny, le Lion d'Angers et Saintes. Elles sont ouvertes aux poneys, chevaux, mules et ânes de 3 à 18 ans dans les épreuves montées. Par ailleurs, des épreuves spécifiques sont conçues pour les chevaux attelés, les poulains de 1 et 2 ans et les animaux de bât. Les animaux doivent être identifiés au SIRE et à jour de leurs vaccins.

Carte dépliée sur le dos, imperméable claquant au vent et demis-tours en terrain difficile : le cheval de loisir est confiant peu émotif et copératif.

LES EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR

Extraits du Règlement

OBJET DES EPREUVES

Principe général : Les épreuves ont pour objet de mettre en valeur certaines qualités demandées à un cheval, un poney, un âne ou une mule destiné à une pratique équestre qui allie plaisir et sécurité.

Caractère : critère prépondérant, on recherche un animal confiant, peu émotif, disponible et coopératif avec lequel le pratiquant est en sécurité.

Allures : elles doivent être suffisamment étendues (surtout au pas), cadencées, équilibrées.

Modèle : on attache surtout de l'importance au dos, à l'encolure, aux aplombs.

L'harmonie de l'ensemble est prise en compte sans qu'elle soit prépondérante.

Ces épreuves ne sont pas destinées à classer les chevaux entre eux mais à :

• distinguer des chevaux, poneys, ânes et mules adaptés à une utilisation de loisir du type équitation d'extérieur pour permettre :

- aux éleveurs de valoriser leur production,
- aux utilisateurs de se procurer une monture testée,
- la rencontre des éleveurs et des utilisateurs.

• permettre à la clientèle des établissements équestres (de tous types) d'avoir une information sur la qualité de la cavalerie proposée.

• Favoriser la sélection de reproducteurs en distinguant les sujets qui, principalement par leur comportement, réunissent les qualités recherchées pour toute pratique équestre : encourager les éleveurs à entreprendre une démarche de sélection en ce sens.

• entretenir une démarche de réflexion à propos des qualités du cheval de loisir, valoriser la primordiale prise en compte du comportement dans l'évaluation des aptitudes d'un maximum de chevaux, poneys, ânes et mules.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE MONTEE

L'épreuve comporte 4 parties sans dissociation du couple cavalier – cheval ou poney.

Une série de 12 tests de comportement :

- 6 tests sont obligatoires
 - monter dans un van et en descendre
 - donner les pieds (étant attaché ou tenu)
 - le montoir
 - surprise visuelle
 - franchissement d'un gué
 - franchissement d'un obstacle en main.
- 6 tests libres
 - un contrôle de la vitesse par passage du galop à l'arrêt
 - une présentation montée aux 3 allures obligatoirement en groupe. Elle a pour but d'apprécier principalement la qualité des allures mais aussi l'attitude sous la selle et le comportement, notamment vis à vis des autres chevaux.
 - une présentation en main

ATTRIBUTION DE LA QUALIFICATION

• Selon leurs résultats aux 4 tests, les chevaux et poneys sont répartis en 3 catégories.

TESTS DE COMPORTEMENT	ALLURES (ET COMPORTEMENT)	MODELE
55 points et plus ELITE Loisir	Majorité de très bien ELITE ELITE	Majorité de très bien ELITE ELITE
De 48 à 54 points SELECTION Loisir	Majorité de bien SELECTION	Majorité de bien SELECTION
De 39 à 47 points QUALIFIE LOISIR	Majorité de satisfaisant QUALIFIE	Majorité de satisfaisant QUALIFIE

La mention de la catégorie obtenue est portée sur le document d'identification.



Christian Depuille et Azziz El Maklouf.

Au début des années 1990, Christian Depuille, alors directeur du Haras de Cluny, participe au groupe de travail constitué à la demande de Henry Blanc sur le cheval de loisir. Dix ans plus tard, il nous livre ses impressions sur l'évolution du label.

– *Qu'est ce qu'un bon cheval de loisir selon vous ?*

Vous savez, des définitions, on en a donné beaucoup. Pourtant, la seule vérité, c'est que la qualité d'un cheval de loisir se mesure à la largeur du sourire de son cavalier ! Le plaisir est une notion indissociable de celle du cheval de loisir.

– *Comment voyez-vous l'avenir du label aujourd'hui ?*

Au début des années 80, le sentiment que la politique des Haras Nationaux favorisait le cheval de sport au détriment du cheval d'extérieur m'a conduit à œuvrer pour la création du label. Malheureusement, les éleveurs ne se sont pas investis suffisamment et, quand ils l'ont fait, ils se sont retrouvés face à des clients qui ne savaient pas estimer la qualité des montures labellisées.

Aujourd'hui, je pense que l'avenir du label se trouve dans les centres équestres. Le cheval fait rêver une grande majorité de français. Ils s'imaginent galopant en confiance sur une plage ou rênes longues sur un chemin de randonnée. Pas enfermés dans un manège sur des bêtes de concours. C'est avec le cheval de loisir que leur rêve peut devenir réalité. Avec le label, les centres équestres sont en mesure d'afficher à leur clientèle qu'ils ont une cavalerie de qualité sur laquelle les débutants vont se faire plaisir tout de suite et les cavaliers vont évoluer en confiance. Cela éliminerait rapidement les appréhensions et limiterait le taux d'abandons à la première chute. Le cheval de loisir doit en quelque sorte devenir le cheval d'accès à l'équitation. Libre ensuite aux cavaliers de se diriger vers la discipline qu'ils souhaitent.

– *En agissant ainsi, vous ne craignez pas que cela contribue à dévaloriser le label que certains qualifient déjà de label pour débutants ?*

Je monte à cheval depuis plus de 40 ans, je ne crois donc pas être un débutant ! Et je monte régulièrement Azziz El Maklouf, étalon arabe performant au niveau national en endurance, et Charleston du Cap qui a travaillé sous la selle d'Hervé Godignon... Des chevaux qui ont fait la preuve de leurs qualités sportives ! Et ils sont adorables, confortables, beaux et passe-partout... des prototypes de cheval de loisir ! Il faut aller plus loin dans l'idée et travailler encore sur ce label pour élargir son champ de compétence : les éleveurs comme les cavaliers débutants et confirmés y trouveront à la fois qualité et plaisir.

Dans un numéro spécial Tourisme Equestre publié en avril 1971, la revue Plaisirs Équestres ouvre ses pages à Guy Baratoux, alors Directeur du Haras National de Strasbourg, qui donne sa définition du cheval de randonnée idéal. Sa conclusion est sans appel : c'est le cavalier, par un travail régulier, qui forge les qualités d'un cheval d'extérieur.

Le cheval de randonnée idéal

Tous les chevaux trottent, tous les chevaux galopent, tous les chevaux sautent, mais qu'il s'agisse de courses au trot, de courses plates, de steeple-chases, ou de concours de sauts, il faut "choisir" son cheval dès qu'on veut pousser les choses un peu loin dans une de ces spécialités. Tous les chevaux peuvent et doivent se promener. Mais pour faire de la Randonnée (avec un R majuscule) il faut choisir son cheval.

(...) Votre cheval devra, cela est évident, être d'un caractère accommodant, car si le gagnant du Jockey-Club peut se permettre d'être désagréable, un cheval de randonnée doit être d'accord sur tout : accepter le montoir, l'attache, la traversée des ponts, des ruisseaux à gué, des routes à grande circulation, le croisement d'un groupe de petits cochons (l'épreuve la plus terrible !), d'une vache ou d'un tracteur forestier. Rechercher le bon regard, éviter le blanc de l'œil apparent, les oreilles fréquemment couchées, etc.

Le cheval devra être porteur, donc avoir un rein solide, un dos soutenu et un garrot bien marqué afin que la selle ne tourne pas, sans être cependant exagérément saillant, donc susceptible de blesser.

Enfin il devra être d'une taille raisonnable, fonction du cavalier, mais pouvant se situer entre 1,60 m et 1,65 m. Trop petit, il sera plus sensible au poids, trop grand, fatigant pour le cavalier. Demandez ses impressions en fin de randonnée à un cavalier ayant monté un cheval de 1,75 m. L'ouverture d'une barrière, le passage d'un endroit difficile, la montée d'une côte en main lui auront fait perdre 50 g... car il faudra remonter un jour sur cette montagne! Et M. Drion disait un jour: "Les bonnes épices se mettent dans les petites boîtes."

(...) Il n'est pas de race idéale, car il faudrait le caractère aimable et la beauté du Pur-Sang (ceci aussi est important, car monter un cheval laid est déprimant, attristant et mauvais pour la santé...).

(...) Le cheval parfait n'existe pas. Vous n'en trouverez de caractère et de tempérament décrits dans ces lignes. Mais, par contre, un randonneur sérieux et à l'esprit curieux peut parvenir à devenir un cheval à la randonnée et à de valeur. C'est donc en préparant votre cheval à la randonnée que vous pourrez le transformer (en bien ou en mal !). La chose fondamentale à retenir dans "la fabrication" de votre cheval de randonnée est la suivante : il faut parvenir à durcir votre cheval tout en restant toujours en-dessous de son seuil de fatigue. Il est nécessaire pour cela d'imaginer un peu et de sentir beaucoup, car les chevaux sont silencieux... Monter en randonnée est un sport. Préparer un cheval de randonnée est une science qui peut, dans certains cas, devenir un art.

(...) La randonnée se pratique à deux... Il est impensable de faire monter un cheval en parfaite condition physique par un être humain lymphatique, mou, incapable du moindre effort. Il faudra donc entraîner le cavalier en même temps que le cheval. Pour cela au cours des séances de travail, mettez fréquemment pied à terre et marchez à côté du cheval au pas et... au trot! C'est excellent pour la santé et donne une silhouette remarquable!

CHOIX ET ENTRAÎNEMENT DU CHEVAL DE RANDONNÉE

Tous les chevaux trottent, tous les chevaux galopent, tous les chevaux sautent, mais qu'il s'agisse de courses au trot, de courses plates, de steeple-chases, ou de concours de sauts, il faut "choisir" son cheval dès qu'on veut pousser les choses un peu loin dans une de ces spécialités. Tous les chevaux peuvent et doivent se promener. Mais pour faire de la Randonnée (avec un R majuscule) il faut choisir son cheval.

CHOIX DU MODÈLE

Le cheval de randonnée doit être d'un caractère accommodant, car si le gagnant du Jockey-Club peut se permettre d'être désagréable, un cheval de randonnée doit être d'accord sur tout : accepter le montoir, l'attache, la traversée des ponts, des ruisseaux à gué, des routes à grande circulation, le croisement d'un groupe de petits cochons (l'épreuve la plus terrible !), d'une vache ou d'un tracteur forestier. Rechercher le bon regard, éviter le blanc de l'œil apparent, les oreilles fréquemment couchées, etc.



Informations générales :

Haras Nationaux
Département utilisation
BP 3 - 19231 Pompadour

Informations sur les épreuves organisées près de chez vous :

Haras National de votre circonscription

40 ANS DE SELLERIE DE TOURISME EQUESTRE

Créée en 1950, la sellerie Forestier est l'une des plus grandes signatures françaises de selles et bagages de randonnée. Elle équipe d'ailleurs les cavaliers du groupe France de TREC d'un modèle spécialement conçu pour la discipline. Ils l'apprécient autant sur le Parcours d'Orient et de Régularité pour son confort et l'équilibrage de la charge, que sur le Parcours en Terrain Varié pour ses qualités sportives. En un demi-siècle d'activité, Forestier a vu changer les pratiques et fait évoluer les modèles. Rencontre avec Laurent Bierry, sellier réputé et nouveau directeur de production de Forestier.



– Depuis les selles d'armes utilisées dans les années 60 jusqu'aux gammes de selle de randonnée répandues aujourd'hui, quelle évolution a suivi la sellerie de Tourisme Equestre ?

Les pionniers du Tourisme Equestre sont allés chercher dans la sellerie de l'armée les qualités dont ils avaient besoin pour leur pratique : des selles plutôt confortables pour de longues heures d'utilisation, conçues pour accrocher fontes, sacoches et « porte-manteaux » et avec une grande portée sur le dos du cheval, pour répartir le poids de la charge et du cavalier. Que ce soient les selles de troupe, faites d'un gros arçon de bois similaire à un bât posé sur des patins et tendues de cuir, ou les selles d'officiers, plus basses et rembourrées de laine ou de crins, elles étaient très lourdes.

C'est autant l'évolution des matériaux que celle des pratiques qui a fait progresser la sellerie de randonnée. Une fois les selles d'arme usées, sont arrivées sur le marché des selles de type western ou Mac Clellan d'importation. De qualité inégale et pas toujours très confortables, elles n'ont jamais été très largement répandues.

Dès le milieu des années 70, motivé par l'essor de l'équitation dite « d'extérieur », Forestier a lancé ses premiers modèles Tourisme Equestre sous l'impulsion de Claude Apperçé, ancien cavalier de haut niveau de la Garde Républicaine. C'est ainsi qu'est née la selle « Horizon », déclinée de la « Romagne » sortie 10 ans plus tôt, mais encore très proche des selles d'armes. Plus courte, avec un siège plus ensellé et plus bas pour rapprocher

le cavalier du dos de son cheval, elle corrige la position de la jambe que l'évolution de l'équitation a eu tendance à faire reculer. C'est le premier modèle équipé de l'arçon anatomique qui sera ensuite la base de tous nos modèles « randonnée ».

Le raccourcissement du siège et des patins était une nécessité imposée par l'utilisation d'une plus grande diversité de chevaux avec des morphologies différentes. Les chevaux de l'armée, tous bâtis sur le même modèle – très grands, forts et puissants – supportaient très bien un type quasi-unique de selle et un siège long. Les cavaliers de Tourisme Equestre les ont rapidement délaissés pour choisir des chevaux plus légers, que les selles longues blessaient aux reins. Il fallait que la sellerie s'adapte à ce changement de cavalerie.

– Vous évoquiez aussi l'évolution des matériaux ...

Les nouveaux matériaux nous permettent aujourd'hui d'avoir du matériel plus léger et plus souple, donc plus confortable pour le che-



Le travail avec les cavaliers du groupe France fait évoluer la selle et les accessoires TREC vers la performance



val. Pendant trop longtemps, les cavaliers se sont souciés essentiellement de leur propre confort. Il fallait seulement que leur cheval ne blesse pas. Peu à peu, nous essayons de faire changer les choses, d'aller dans le sens du cheval. Pour les arçons, par exemple, les matériaux classiques comme le bois ou le métal, et même les résines beaucoup plus récentes, ne sont pas assez flexibles. Regardez des purs-sangs sur un hippodrome : quand ils galopent, leurs reins montent très haut, plus haut que leur garrot. Si vous leur mettez un élément trop rigide sur le dos, vous les gênez dans ce mouvement. La nouvelle tendance des arçons chez nous est à une souplesse extrême. Seul le garrot doit être préservé par une arcade solide qui ne pince pas. Nous nous orientons donc vers des matériaux composites d'une grande technicité.

Le garnissage a aussi beaucoup évolué. Nous utilisons maintenant des mousses initialement créées pour l'aéronautique. Très légères, elles ont un grand pouvoir amortissant. On les retrouve aussi dans les sangles.

Par contre, pour le montage du siège, ou « l'habillage » de la selle si vous préférez, nous utilisons toujours le cuir. Nous faisons de gros efforts pour en maintenir la qualité, même si l'alimentation des bovins et les temps de tannage qui se réduisent ont tendance à les rendre plus fragiles. Nous gardons toujours à l'esprit que la qualité de nos produits est un gage de sécurité pour nos clients. Le principal risque d'accident lié au harnachement est la rupture d'étrivière ou de sanglon, et il n'y a que le meilleur cuir étiré non-cassant qui puisse le prévenir.

— Aujourd'hui, vous travaillez plutôt pour les randonneurs ou pour les sportifs ?

Comme la Formule 1 est le laboratoire de recherche de l'automobile, le travail avec les sportifs de haut niveau et le groupe France de TREC, dans le cas de la gamme randonnée, nous permet de mettre au point des modèles et d'y apporter des améliorations et réglages très fins dont le randonneur lambda va ensuite bénéficier. Ce qui est bon pour le compétiteur qui recherche la performance dans des conditions extrêmes est forcément bon pour un cavalier aux moindres exigences.

Par exemple, les cavaliers de TREC souhaitaient loger tout le matériel requis sur le POR dans leurs fontes, même une paire de fers. Nous avons donc conçu des grandes fontes d'une forme nouvelle. Même très chargées, elles ne gênent pas le cheval car elles ne reposent pas du tout sur lui grâce à un système de baïonnette qui fait tout porter sur la selle. Maintenant, ces fontes sont un produit grand public et un succès commercial.

D'année en année, nous constatons aussi que les cavaliers sont de moins en moins cantonnés à une discipline. Contrairement au randonneur des origines qui pouvait se satisfaire d'une selle d'arme retapée, le cavalier de Tourisme Equestre d'aujourd'hui a envie de partir en randonnée l'été et de faire des promenades, des reprises et du saut le reste de l'année. En ce sens, le TREC est notre meilleur laboratoire.



La Relax est aujourd'hui la selle de défilé de la Garde Républicaine



Les ateliers de Forestier sont installés à Segonzac, en Charente.

40 ans de selles de randonnée Forestier

- 1967 - SELLE « ROMAGNE »

Type selle d'arme d'officier, siège long et plat.

- 1977 - SELLE « HORIZON »

Évolution de la selle d'arme, c'est le 1er modèle équipé de l'arçon anatomique Forestier qui sera ensuite la base de tous les modèles « randonnée » de la marque.

- 1981 - « SELLE AURORE »

Modèle plus économique et plus léger.

- 1985 - « SELLE EVASION »

Forestier innove avec ce modèle primé au Salon du Cheval de Paris. Le petit quartier de la selle est supprimé. Le quartier est directement cousu au siège pour favoriser la descente de jambe.

- 1987 - « SELLE RANDO »

Évolution de L'Évasion, elle est primée au SPOGA de Cologne.

- 1990 - « SELLE TREC »

Selle mono quartier, légère, confortable, offrant un excellent équilibre permettant aux compétiteurs de TREC de sauter les obstacles du PTV. Elle équipe le groupe France de la discipline.

- 1995 - « SELLE RELAX »

Évolution de la Romagne développée spécialement pour les défilés des officiers de la Garde Républicaine.



La Romagne est le 1er modèle de la gamme randonnée de Forestier.

DE CASSINI A IGN-RANDO : TOUR D'HORIZON

Narrative, puis descriptive, la carte est peu à peu devenue une banque de données géographiques d'autant plus riche que le perfectionnement des techniques, en particulier l'utilisation de l'informatique et le positionnement GPS, autorisent l'intégration d'un nombre toujours croissant de variables. De la carte de Cassini aux produits multimédia, 5 générations de cartes se sont succédées.

Ingénieurs et militaires

De la carte de Cassini au XVIIIème siècle, en passant par la carte d'État Major au XIXème siècle, et jusqu'à la Série Bleue si familière au randonneur du XXème siècle se sont écoulées 250 années d'histoire que l'on peut lire entre les lignes des courbes de niveau de ces trois générations de cartes.

La cartographie intégrale de la France commence en 1666 lorsque Colbert fonde l'Académie des Sciences et charge les académiciens de concevoir une carte du pays qui soit suffisamment exacte pour servir de canevas à la construction de grands travaux publics. L'abbé Picard et les astronomes La Hire, puis Jean-Dominique Cassini, premier du nom, s'attellent à la tâche. Sur cette carte, une partie du réseau routier est absente, le relief est représenté de manière fantaisiste et l'ensemble, manquant d'homogénéité, rétrécit considérablement la surface du Royaume dans le sens des longitudes.

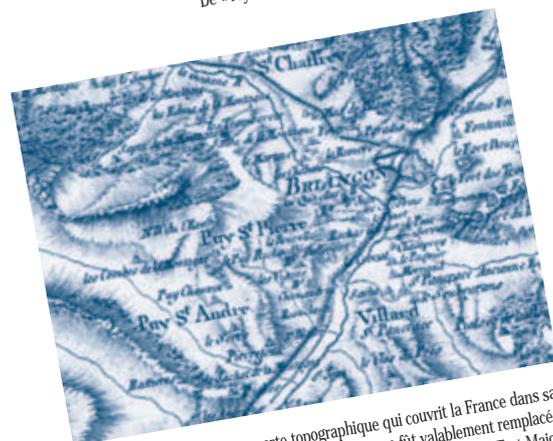
Parallèlement, les militaires entreprennent un travail similaire mais avec une conception différente : Alors que les ingénieurs amortissaient leurs frais en vendant les feuilles de leurs tracés au fur et à mesure de leur gravure, pour eux, la cartographie est un secret stratégique. En 1688, Louvois crée d'ailleurs le Dépôt de la guerre afin de centraliser la documentation et les relevés réalisés par l'armée.

En 1793, la Convention nationalise les travaux de Cassini qui rejoignent alors le Dépôt de la guerre. Malgré tout, en 1817, une commission désignée par Louis XVIII décide qu'il est préférable de lever une nouvelle carte plutôt que de corriger celle de Cassini. Elle ne verra le jour que vers 1880, sous le nom qui nous est toujours familier de « carte de l'État Major ». A l'issue de tergiversations sur les échelles, elle sera levée au 1 : 40 000 et gravée au 1 : 80 000. Composée de 267 morceaux, elle dessine une France miniature de 12,5m X 12,5m.

En 1887, le Dépôt de la guerre est scindé en deux organismes : la partie archives qui constituera le Service historique de l'armée de terre, et la partie opérationnelle qui formera le Service Géographique de l'Armée, qui prendra le nom d'Institut Géographique National (IGN) en 1940.



Une des plus belles possessions de l'IGN : la carte des chasses du roi entreprise en 1764 sur ordre de Louis XV. Les premiers dessins-minutes furent levés au 1 : 7 200 sur les environs de Rambouillet. Ils furent réduits au 1 : 43 200 et gravés en deux feuilles. L'extension de la carte aux alentours de Versailles et de Paris comportait 67 dessins au 1 : 28 800. Commencée en 1774 sous Louis XVI, elle ne fut achevée qu'en 1807 sous Napoléon. De « royale », cette carte devint momentanément « impériale ».



Première carte topographique qui couvrit la France dans sa totalité, la carte de Cassini, ne fut valablement remplacée qu'un siècle plus tard par la carte d'Etat-Major.



La série bleue

Si les premières utilisations des cartes en faisaient des outils de contrôle et de conquête pour percevoir l'impôt et faire la guerre, elles sont rapidement devenues indispensables aux voyages, à la gestion de l'espace géographique, à l'aménagement du territoire et à l'optimisation des ressources.

Au XX^{ème} siècle, l'histoire de la cartographie française s'accélère. En 1922, le Service Géographique de l'Armée entreprend de couvrir l'ensemble du territoire au 1 : 50 000. En 1932, les premières photographies aériennes sont utilisées pour la cartographie. En 1950, le 1 : 25 000 est adopté pour s'aligner sur les standards de l'OTAN.

Par la suite, l'amélioration des moyens techniques pour les levés, la reproduction et la diffusion des cartes incite l'IGN au développement de séries touristiques grand format et pliées. Cette commercialisation massive répond aux mêmes aspirations de loisir que le Tourisme Equestre de l'époque.

Les cartes de 4^e génération

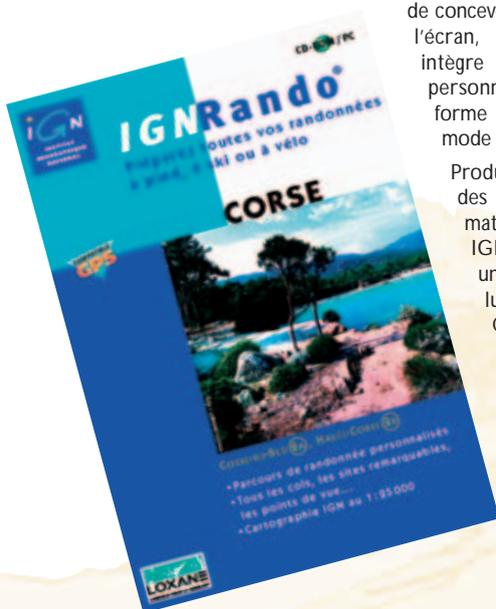
Dans les mains des cartographes, l'outil informatique va décupler les possibilités de représentation du territoire. Sa première application, les bases de données géographiques dites cartes de 4^e génération, intéressera essentiellement les pouvoirs publics et l'industrie. Le principe : tous les objets de la carte sont géo-référencés, c'est à dire que leur position géographique est définie en longitude et en latitude et que chaque objet est décrit par sa géométrie et ses caractéristiques thématiques et topographiques.

IGNRando, une carte à la carte

C'est ensuite au grand public et précisément aux randonneurs que la génération suivante de cartes s'adresse. Baptisée IGNRando, c'est une véritable carte sur mesure. Associant la précision redoutable des cartes au 1 : 25 000 (Série Bleue) à l'évolution technologique, les CD-Rom IGNRando offrent une

utilisation interactive des données cartographiques. En plus de concevoir son itinéraire à l'écran, le randonneur intègre des paramètres personnels tels que sa forme physique ou son mode de déplacement.

Produit unique usant des techniques informatiques de pointe, IGNRando marque une fantastique évolution depuis Cassini. Carte de la 5^e génération, il ouvre des horizons insoupçonnés il y a à peine quelques décennies.



La carte d'Etat-Major tient son nom des officiers du corps d'Etat-Major qui l'ont levée sur le terrain. Le 1 : 80 000 défendu par les militaires fut préféré, pour des motifs de budget et de délais, au 1 : 50 000 préconisé par les ingénieurs civils.



La carte au 1 : 25 000 dont nous nous servons pour randonner aujourd'hui est 10 fois plus précise que la carte d'Etat Major et tout en couleurs. Elle couvre la France en 2000 pièces qui composent la Série Bleue.

Historique de la cartographie

-146 avant J.-C. : La cartographie militaire prend son essor avec l'armée Romaine.

1099 : L'invention de la boussole à l'heure de la première croisade entraîne celle des « portulans », premières cartes nautiques.

1569 : Mercator met au point une projection cylindrique de la Terre. Au XVII^e siècle, afin de préserver les proportions des pôles que la projection Mercator déformait, la Terre sera inscrite dans 60 cylindres perpendiculaires à son axe pour une projection plus précise : l'Universal Transverse Mercator (UTM), toujours utilisée aujourd'hui pour les planisphères.

1666 : Acte de naissance de la cartographie en France : Colbert fonde l'Académie des sciences.

1693 : Publication de la « Carte de France corrigée par ordre du roi sur les observations de Messieurs de l'Académie des sciences », plus connue sous le nom de carte de Cassini.

1772 : Johann Ulrich Lambert développe une projection conique à méridiens rectilignes et obtient les expressions des « Coordonnées Lambert » aujourd'hui utilisées par l'IGN pour représenter le territoire français.

1817 : Une commission décide de l'élaboration de la carte de l'Etat-Major. La dernière révision de la carte ne fut achevée qu'en 1952.

1900 : Début de la troisième carte de France avec le 1 : 50 000 imprimé en couleurs suivant le procédé lithographique, avec les courbes de niveau et l'estompage : le prototype de la carte moderne.

1932 : Premières cartes réalisées à partir de photographies aériennes.

1950 : Adoption du 1 : 25 000, afin de s'aligner sur le principe de l'Otan.

1970 : Début des séries touristiques grand format et pliées. Premières cartographies numériques.

1993 : Première carte au 1 : 25 000 issue de la BD TOPO (Base de données topographique) : le processus de réalisation est automatique.



ÉTAPE 1

Les chemins et gîtes

Voyager par monts et par vaux, logés à belle enseigne

Sans chemin, pas de randonnée ! Et si beaucoup se sont longtemps contentés d'un bivouac ou d'un lit de paille dans une grange, peu refusent aujourd'hui le confort et la table d'un bon gîte. La première étape de notre voyage dans 40 années de Tourisme Equestre nous fait passer par ce que nous appelons « les infrastructures » nécessaires à la pratique de notre activité. Que de chemin(s) parcouru(s) - au sens propre comme au figuré - par les militants du Tourisme Equestre pour recenser les 27 000 km d'itinéraires et les 2000 hébergements identifiés à ce jour !

Les étapes

Nous voilà maintenant prêts pour une randonnée en 8 étapes dans le paysage du Comité National de Tourisme Équestre d'aujourd'hui.

Etape 1 : Gîtes et chemins, les infrastructures du Tourisme Equestre

Etape 2 : Rando... Equirando !

Etape 3 : Les Galops de Pleine Nature

Etape 4 : Le TREC

Etape 5 : Militants et bénévoles

Etape 6 : Des professionnels qualifiés

Etape 7 : La promotion du Tourisme Equestre

Etape 8 : Le Tourisme Equestre hors de nos frontières

Une mission première

Lors du premier rassemblement de cavaliers randonneurs de Polignac en 1961, l'absence de chemins monopolise les conversations. Il est difficile de trouver sa route dans un maillage non identifié, souvent obstrué par la végétation ou interdit par les appropriations abusives. Aussi, dès 1963, lors de la création de l'ANTE, les Haras Nationaux lui confient-t-il la délicate tâche de recenser les itinéraires accessibles aux équidés, en toute sécurité. L'objectif est d'identifier un réseau structuré sur l'ensemble du territoire.

Ce sont les militants qui vont alors arpenter les chemins de leur région, signaler les difficultés rencontrées et noter l'intérêt culturel ou environnemental des sentiers parcourus. Un véritable travail de fourmi qui se traduira dès 1972 par le recensement de 15 000 km d'itinéraires et de 300 points d'étape.

Routes et chevauchées

De ce travail sur les chemins vont naître les premières « routes » équestres. Les premières sous la forme de chevauchées, qui rassemblent ponctuellement des cavaliers sur des itinéraires historiques comme ceux de Compostelle, en 1963 et 1965. Les autres sous la forme d'itinéraires publiés : ce sont les premiers topo-guides. En Rhône Alpes, une équipe dont les Maîtres-Randonneurs André Piquet, pour la région Rhône Alpes, et Guy Arcis, pour l'Auvergne, sont parmi les principaux animateurs, ouvre la « Route du Beaujolais aux Cévennes » en 1970. Neuf ans plus tard, un second tronçon est publié : «

De la Méditerranée au Puy en Velay ». Sur le même modèle et à la même époque, « A cheval en Val de Loire » décrit un parcours de Valencey à Saumur. Les topo-guides sont alors diffusés de la main à la main dans les associations de cavaliers. A une époque où les gîtes sont moins courants que de nos jours, les étapes se font dans le foin d'une étable ou au domicile d'un adepte du Tourisme Equestre, comme à Beaujeu, chez le notaire du village.

Ces routes et chevauchées vont faire école : Chacune dans leur style, la Route du Sel, qui fête ses 20 ans cette année, la Route du Poisson, l'Equibreizh, le Jura du Grand Huit, la Drôme à Cheval mettent en valeur non seulement un itinéraire ou des réseaux bien tracés pour les cavaliers, mais aussi un patrimoine culturel, des pratiques anciennes et la richesse de régions de France. Aujourd'hui, une centaine de topo-guides en version papier et en CD-Rom couvrent le territoire français. Ils sont disponibles auprès des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Balilage

Outil de repérage sur le terrain, le balilage vient compléter la carte et la boussole du randonneur. Dès 1973, la première marque de balilage équestre est déposée à l'INPI. Elle est orange. Composée d'une croix et d'un fer à cheval en métal émaillé, elle sera rapidement réduite à une flèche avec le fer à cheval. Victime de son succès – les randonneurs l'emportent en souvenir – la croix métallique sera peu à peu remplacée par un



Depuis 2002, le CNTE édite et diffuse Cheval Nature Spécial Gîtes et Hébergements qui recense plus de 2000 lieux d'étape pour les cavaliers randonneurs le long de leurs itinéraires

es de Tourisme Equestre.



Marques de balisage pour les sentiers équestres déposées par le cnte



Balisage Continuité de chemin

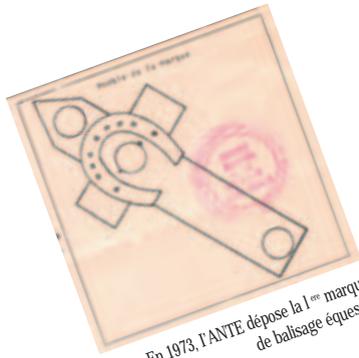


Balisage Changement de Direction



Balisage Attelage

Balisage Mauvaise Direction

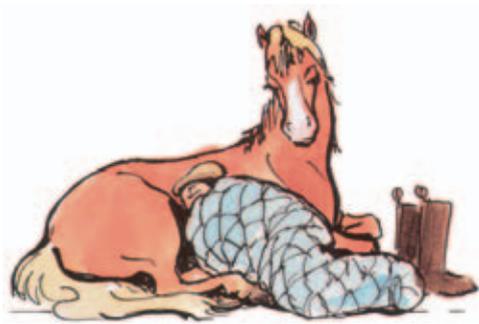


En 1973, l'ANTE dépose la 1^{ère} marque de balisage équestre

TOURISME EQUESTRE ET ENVIRONNEMENT

En tant qu'usagers des chemins, les cavaliers et meneurs de pleine nature se doivent de participer à la préservation de l'espace naturel. C'est dans cette optique que le CNTE, qui bénéficie de l'agrément des Ministères de l'Agriculture, des Sports et de l'Environnement, a placé l'année 2003 sous le signe de... l'environnement. Cette opération, qui bénéficiait du haut-patronage du Secrétariat d'Etat au Développement Durable, a mobilisé établissements et associations autour de projets concrets, comme le repérage de décharges sauvages, le nettoyage de chemins ou la création de sentiers pédagogiques. Sur le terrain, les structures de Tourisme Equestre ont su travailler en collaboration avec d'autres usagers des chemins (associations de chasseurs, de VTTistes et de marcheurs), des écoles et des collectivités locales.

« 2003, année de l'environnement » aura été l'occasion d'une prise de conscience et l'amorce d'initiatives qui vont perdurer. Les cavaliers et meneurs de pleine nature se doivent d'être au premier rang des éco-citoyens.



trait et un point orange, déposés par la DNTE en 1995. En octobre 2002, les 2 marques d'origine ont été complétées par trois nouvelles : les flèches de direction, une croix pour barrer les mauvais chemins et l'icône d'attelage. Protégées au titre de la propriété industrielle, leur utilisation est aujourd'hui soumise à déclaration auprès du CNTE.

Partenaire des autres fédérations de randonnée (Fédération Française de Randonnée Pédestre et Fédération Française de Cyclotourisme, en particulier) pour la rédaction de la Charte Officielle du Balisage, le CNTE tient à favoriser le balisage multi-activités. Les marques orange indiquent ainsi les déviations des portions qui ne permettent pas le passage des chevaux.

Protection des chemins

La création des Associations Départementales de Tourisme Equestre (ADTE) au début des années 80 a permis de fédérer les bonnes volontés et de mener une action plus cohérente pour développer et protéger les chemins. Ils ont pu travailler de concert avec les Conseils Généraux, dotés depuis 1983 d'un outil fondamental pour la préservation des sentiers : les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), complétés depuis peu par les Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDES). Maintenant en vigueur dans plus de 80 départements, ces plans assurent la pérennité des chemins qui y sont inscrits.

Cependant, le combat des militants du Tourisme Equestre pour leur patrimoine de sentiers ne doit pas cesser. Chaque jour qui passe voit la disparition de 20 kilomètres de ces chemins ruraux qui sont le terrain d'expression privilégié des cavaliers et meneurs de pleine nature. En ce sens, le vote du projet de loi sur le développement des territoires ruraux qui doit intervenir prochainement, sera déterminant.



« il faudra bien un jour, dessiner la carte des chemins non carrossables, à l'usage des vrais curieux ». Jean Giono.

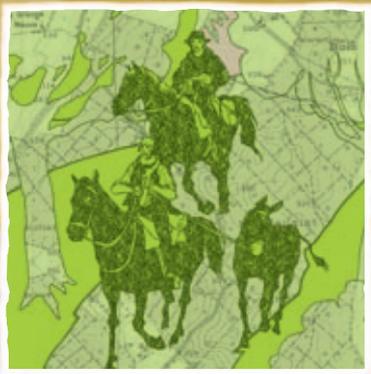
Jean Claude PORET, président de l'ANTE de 1985 à 1987 et de la DNTE jusqu'en 1994 :

La pratique du Tourisme équestre est, par la force des choses, totalement tributaire de l'existence de sentiers de randonnée. Si Monsieur de la PALISSE ne m'aurait pas démenti sur ce point, il se trouve que le problème ne se résout pas à une plaisanterie. C'est même très sérieux, beaucoup plus qu'il n'y paraît. Nos chemins, nos chers chemins, tellement précieux, disparaissent les uns après les autres au fil des années, barrés, labourés, spoliés, ou même plus simplement envahis de végétation et de ronces, parce que non utilisés, donc pas entretenus. Cette situation, gravissime dans de nombreux endroits, n'est pourtant pas désespérée. Il y a des remèdes, nous les connaissons. Pour agir efficacement, nous devons ensemble nous mobiliser et entreprendre une vaste campagne de sensibilisation en direction des élus, de la presse, du public... Comme la pollution, c'est l'affaire de tous. Chacun est concerné par la préservation de ce patrimoine extraordinaire qu'il nous appartient de protéger. [...] Utilisateurs des sentiers de randonnée, unissons-nous! L'avenir de nos activités en dépend.

Estafette de l'ANTE, juin 1990.



Rando... Equirando !



Ils partirent cinquante...

Si nous avons organisé notre visite de 40 années de Tourisme Equestre selon une logique chronologique, la randonnée et les rassemblements de cavaliers randonneurs auraient occupé la première page : C'est en effet autour du feu des bivouacs de Polignac, en 1961, et de Roanne, l'année suivante, qu'une cinquantaine d'illuminés passionnés identifient le besoin de se regrouper pour faire exister le Tourisme Equestre français. En marge des évolutions statutaires de l'ANTE, ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'Equirando, la plus grande manifestation de cavaliers randonneurs en Europe, conserve, à la veille de sa 44ème édition, le même esprit de partage d'un amour commun du cheval sous le signe de la convivialité.

Mélanges et échanges

L'ambiance des premiers Rallyes de Tourisme Equestre, c'est d'abord le mélange étonnant de chevelus amateurs plus ou moins éclairés, avant tout séduits par l'image de liberté évoquée par le voyage à cheval, d'anciens militaires nostalgiques des unités montées et de cavaliers issus de l'hippisme désireux de quitter le sable des manèges pour goûter celui des plages et des sentiers. Leurs milieux d'origine et leurs cultures équestres auraient pu les séparer, mais, tous épris de grands espaces, ils ont été rapprochés par les Rallyes Nationaux de Tourisme Equestre. Lors des rassemblements, on dort sous la tente, on mange à la cantine roulante empruntée à l'armée, et on défile en gants blancs, crins nattés, comme le stipule le règlement à Uzès en 1963. On échange aussi les bons tuyaux sur les gîtes et itinéraires et les plus expérimentés prodiguent leurs conseils aux novices. Robert Aillaud se souvient qu'une année, un homme arrive à pied suivi d'un cheval ; longe neuve, licol neuf et selle encore emballée sous le bras. « *J'ai acheté tout ça la semaine dernière à la foire, montrez-moi comment ça marche !* », demande-t-il.

Le rassemblement prend de l'ampleur

Les cinquante cavaliers de Polignac sont rapidement rejoints par des dizaines d'autres, mobilisés dans les régions par les ARTE nouvellement créées. Il faut se coordonner. A une époque où les vans sont encore rares, il faut réserver des trains pour rapatrier les chevaux du point d'arrivée.

En 1965 à Nancy, la manifestation devient internationale avec la participation d'équipes belges, luxembourgeoises, allemandes, suisses, néerlandaises et britanniques.

Le rassemblement est aussi l'occasion d'une grande fête. Au traditionnel défilé dans les rues de la ville d'accueil viennent très vite s'ajouter des spectacles, des présentations de races de chevaux locaux et d'autres animations.

En 1987, près de 800 cavaliers se retrouvent à Chalon-sur-Saône pour le premier « Equirando » : un changement de nom qui marque l'appartenance à la famille de la randonnée plus qu'à celle du rallye, à connotation compétitive et généralement associé au monde automobile.

Ouverture

Quatre décennies ont largement ouvert l'amicale des débuts à de nouveaux randonneurs ainsi qu'au grand public : Au début des années 70, de nombreux clubs ont commencé à inscrire des groupes à la manifestation, amenant des participants de nouveaux horizons. Ils se joignent à la majorité de cavaliers propriétaires qui apprécient cette formule en autonomie avec des itinéraires balisés. Parallèlement, les animations qui étaient initialement prévues à l'intention des cavaliers sont aujourd'hui ouvertes à tous, comme en 2003 avec le village d'exposants, la soirée de spectacle et les Galopades du Futur, le festival de jeunes talents du spectacle équestre lancé cette année à Lyon Miribel Jonage.

L'Equirando aujourd'hui

Depuis ses débuts, l'Equirando se résume à une seule et même formule : chacun part d'où il veut, quand il veut ; le seul impératif étant de parcourir au moins 100 Km. Une formule liberté qui correspond bien à l'état d'esprit des cavaliers du Tourisme Equestre. Avant son départ pour sa 9ème Equirando cette année, Cécile Vanara expliquait : « *Je randonne tous les étés avec ma mère et mes 4 sœurs. L'Equirando donne un but à notre rendez-vous estival. Elle nous oblige chaque fois à découvrir un nouveau coin de France. Et puis, si nous cherchons les régions les plus sauvages pour bivouaquer pendant les quinze jours ou trois semaines de notre randonnée d'approche, c'est un vrai plaisir de nous retrouver chaque année pour trois jours de fête avec nos amis de l'Equirando.* »

Raymond Henry, Président de l'ANTE de 1963 à 1971 à propos des rallyes (futurs Equirando) :

« De ce vaste rassemblement de chevaux de randonnée, de poulinières, de chevaux de concours, de dressage, de chasse, d'attelage, de citadins et de ruraux, de civils et de militaires, de vétérans et de cadets semblait s'élever ce vœu : paix du moins à cheval, aux hommes de bonne volonté. Vous avez, cavaliers, allumé un flambeau. Faisons en sorte, tous ensemble, qu'il brille sur la France entière, pour la plus grande gloire de notre cher compagnon le cheval »

Journal du Commerce des Chevaux #147- 1964





En 1963, à Uzès, les gants blancs sont de mise pour défilé dans les rues de la ville.



Les cavaliers des Iers Rallyes Nationaux empruntaient aussi le matériel de l'armée pour assurer leur intendance : ici, la cantine roulante capable de nourrir une compagnie d'une centaine d'hommes.



ROSE DES VENTS

Attachée depuis toujours au cœur du randonneur équestre qui ne doit jamais « perdre la boussole », la Rose des vents est devenue en 2003 le trophée qui récompense les Équirandins les plus fidèles. 5 cavaliers ont reçu la Rose des vents d'or, pour leurs 20 participations et plus, 6 ont reçu celle d'argent, pour 15 à 19 participations, et 20 ont reçu celle de bronze, pour 10 à 14 participations.

Participez à l'Equirando

Informations et inscriptions :
2 rue Jules Ferry
BP551, 71323 Chalons-sur-Saône
Tél.: 03 85 46 47 12
www.equirando.com

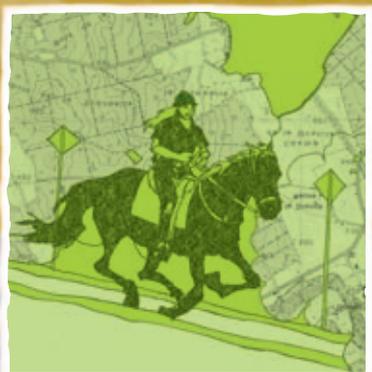
TOURISME EQUESTRE ET ... AVENTURE

Si les aventuriers se font de plus en plus rares de nos jours, le Tourisme Equestre en compte encore bon nombre dans ses rangs. Ils sont beaucoup à partir sur les chemins de France et du monde afin d'observer des races de chevaux disparus comme Jacqueline Ripart ou pour explorer le monde, comme Emile Brager ou Stéphane Bigo. Plusieurs d'entre eux nous livrent leurs péripéties de voyage et le récit de leurs rencontres avec des peuples autochtones dans des ouvrages et reportages photo. Beaucoup de ces aventuriers sont regroupés dans l'association des cavaliers au long cours (CALC).

Cavaliers au Long Cours
La Carcarie
30 700 MONTAREN France
<http://cavaliersaulongcours.free.fr>



Les Galops de Pleine Nature



Former les pratiquants

A pratique particulière, savoir-faire spécifique. Si l'équitation de pleine nature repose sur les mêmes fondamentaux que l'équitation classique, elle sollicite aussi des compétences propres au déplacement à cheval en extérieur : actions du cavalier dans un environnement ouvert et changeant, lecture d'une carte, connaissance des ressources et des dangers du milieu naturel. Dès 1974, les premiers brevets de pratiquant sont délivrés. Première étape dans la réflexion pédagogique de l'activité, ils aboutissent en 2000 sur la création des Galops de Pleine Nature, la 3^e halte de notre voyage.



La connaissance du milieu naturel et la topographie sont au programme des Galops de Pleine Nature

Former les cavaliers

Nouveaux venus adeptes de liberté et d'autonomie ou cavaliers de l'hippisme saturés de reprises académiques, les premiers pratiquants du Tourisme Equestre se sentent à l'étroit dans un manège. Leurs aspirations font rapidement du Tourisme Equestre l'école buissonnière de l'équitation : on apprend sur le terrain et on tire les leçons de sa propre expérience.

A la fin des années 70, Marc Lhotka met en place dans son établissement de Recloses la méthode « Cheval Vert », née d'un séminaire de Maîtres Randonneurs, qui propose de former les débutants en alternant travail en carrière et pratique en extérieur. Dans le même esprit, mais en mettant l'accent sur le matériel et la cavalerie, l'UCPA installe à Bois-le-Roi une structure pilote : chevaux camarguais sûrs et de petite taille, et selles creuses plus sécurisantes contribuent à mettre les cavaliers à l'aise dès leurs premières heures de pratique. La méthode a déjà fait ses preuves dans l'armée, à l'époque de la cavalerie.

Les brevets de pratiquants

Dès 1974, l'ANTE distingue ses cavaliers avec le brevet de Cavalier Randonneur, dont l'insigne sera créée en 1977. Il deviendra ensuite Cavalier Randonneur de Bronze et d'Argent en 1983. Basés essentiellement sur la pratique de la randonnée, ces brevets ont du mal à toucher le large public des cavaliers d'extérieur et à se développer dans les clubs.

C'est le TREC qui va apporter des éléments à la réflexion sur la formation des pratiquants. Le Parcours en Terrain Varié (PTV) et ses franchissements inspirés de difficultés rencontrées en pleine nature vont enrichir la démarche pédagogique des enseignants des années 1970. Alors que leurs méthodes peinaient à sortir complètement du manège pour aborder des points techniques, le PTV permet de travailler et de tester les cavaliers dans un environnement proche de l'extérieur. En 1989, sur la base du travail de Dominique Remande, initiateur de ce qui allait devenir le PTV, un groupe de travail composé de Jean-Pierre Blache, Jean-Guy Mercier, Thierry Paris, Martial Rapposo et dirigé par Jacques Aguétant, a détaillé pour chaque difficulté les fondamentaux qu'elle sollicite.

Vers les Galops de Pleine Nature

A partir de 1992, des projets de galops spécifiques au Tourisme Equestre commencent à émerger pour aboutir, fin 1999, aux Galops de Pleine Nature. Les grilles de notation élaborées pour les PTV de TREC contribuent à construire l'analogie avec les Galops Classiques. Par exemple, à la serpentine au trot du Galop 3 classique, le Galop 3 de Pleine Nature substitue le slalom, etc..

Après des tests réalisés en 2000 dans des régions pilotes comme Rhône-Alpes et Franche-Comté, le 15 février 2001, les Galops de Pleine Nature sont officialisés.

Gradués de 1 à 7, ils évaluent, en plus des compétences équestres, les connaissances de l'environnement et en topographie des candidats. Du niveau 1, qui correspond à une première approche, au niveau 7, qui s'approche de l'Accompagnateur de Tourisme Equestre sur le plan technique, ils sont un formidable outil de travail et de développement. S'ils satisfont cavaliers de clubs et randonneurs indépendants par leur pédagogie basée sur l'auto évaluation et par les connaissances complémentaires qu'ils apportent, ils constituent aussi souvent les premiers pas des plus sportifs vers le TREC.

Les Galops de Pleine Nature se préparent et se passent dans les établissements proposant des activités de Tourisme Equestre.



Préparer les épreuves

Le Manuel officiel de préparation aux examens fédéraux « Être cavalier de Pleine Nature - Galop 1 à 4 » vient de sortir aux Éditions Lavauzelle. C'est la référence pour préparer vos épreuves.

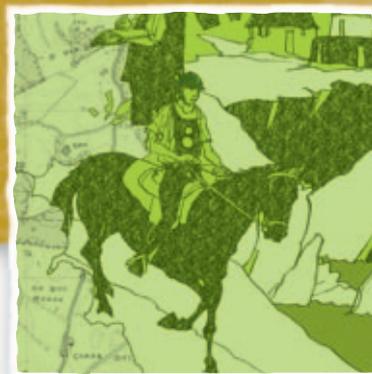


Jacques Gendry,
président de l'ANTE de
1971 à 1977 :

« On ne fera apprécier le Tourisme Equestre que par des randonneurs à l'aise sur leur monture, bien avertis des servitudes imposées par le cheval... Cela doit donc s'apprendre avant de se mettre en route. »

Plaisirs Équestres Spécial TE - 1971





De la randonnée de compétition ?

Rapidement, les jeunes professionnels du Tourisme Equestre formés au moment de la première vague de diplômés du début des années 1970 ne se satisfont plus des randonnées qu'ils commencent à bien vendre au grand public. Des initiatives locales de « Rallyes compétitifs », issues des têtes de proue du Tourisme Equestre en Ile de France, en Bourgogne et en Rhône-Alpes, vont se conjuguer pour donner naissance en 1985 à une discipline qui ne prendra son nom actuel que deux ans plus tard : le TREC. Attardons-nous sur les Techniques de Randonnée Equestre de Compétition le temps de cette 4^e étape de notre voyage.

Distinguer le meilleur cheval de randonnée

Si une bonne partie des cavaliers des Rallyes des années 60 refuse la compétition et les contraintes d'un règlement contraires à leur philosophie du « cheval liberté », il ne faudra pas longtemps aux militants les plus dynamiques, souvent patrons des premiers établissements de Tourisme Equestre et investis dans les structures locales de l'ARTE, pour donner une nouvelle dimension à leur activité.

Ils chercheront d'abord à distinguer le meilleur cheval de randonnée lors des Rallyes Nationaux, ancêtres de l'Equirando. Le premier Trophée du cheval de randonnée est décerné par les Haras Nationaux en 1977 à Briançon. Le jugeant trop proche des concours de modèles et allures, les cavaliers du Tourisme Equestre ne vont pas s'y reconnaître, mais la réflexion est lancée. En 1978, dans un article très critique sur le Trophée, Marc Lhotka cite l'exemple des épreuves de Trail américaines et propose de s'en inspirer pour tester les chevaux sur des « obstacles » plus à même de départager les chevaux d'extérieur : Passerelle, gué, van, reculer... Déjà se dessinent des difficultés du Parcours en Terrain Varié (PTV) qui nous sont familières aujourd'hui.

A peu près au même moment, l'ARTE Ile-de France organise le Centaure Francilien sur une idée de Jean-Claude Poret : Une épreuve d'orientation de deux jours sur un parcours de plus de 150 km effectué dans des conditions extrêmes. Au mois de novembre, les cavaliers qui partent de nuit sont régulièrement surpris par le brouillard ou la neige. Robert Bruneau, participant de la première heure et qui reprendra le flambeau en organisant plus tard le Centaure Bourguignon, n'est pas le seul à se souvenir être rentré à l'écurie uniquement grâce au sens de l'orientation de son cheval.

Au début des années 80, les bases de ce qui deviendra les difficultés du PTV et le Parcours d'Orientation et de Régularité (POR) sont jetées. Tout est prêt pour l'émergence d'une discipline nouvelle.

Juger un couple

De « Finale Nationale » en « Championnat », le TREC va pourtant encore se chercher pendant quelques années : épreuves, règlements et nom de la discipline restent à définir.

La première Finale nationale du concours d'aptitude du cheval de randonnée a lieu en décembre 1980 à Fontainebleau, au centre équestre de Recluses. Les 18 chevaux sélectionnés au terme de compétitions régionales (à l'époque la notion de couple, maintenant si importante en TREC, n'est pas encore couchée dans le règlement) vont se confronter sur 3 épreuves : une course d'endurance de 50 km sur un itinéraire balisé, une série de difficultés de type PTV et une présentation modèle et allures.

En 1983, Dominique Remande, instructeur et maître randonneur en Rhône-Alpes préoccupé par la qualité technique de l'équitation d'extérieur, initie une commission pédagogique dans sa région. Le but : analyser le mouvement et les actions du couple cheval/cavalier dans le franchissement des difficultés naturelles. Fin 1984, les travaux de la commission aboutissent sur ce que seront pendant quelques années les consignes de notation du Parcours du Cavalier et du Cheval de Randonnée (PCCR), le futur PTV. Dès lors, le rôle prépondérant du cavalier est mis en avant.

En 1985, l'ANTE obtient de la FEF et de son nouveau président Jean-François Chary l'autorisation officielle de délivrer le titre de Champion de France. Ainsi se déroule au mois de novembre le premier Championnat de France du Cavalier de Randonnée à Allan, dans la Drôme. Il est organisé par l'ARTE Rhône-Alpes (ARATE) et comporte 5 épreuves : 50 km de parcours d'orientation, un PCCR de 15 difficultés, toujours une notation du modèle et des allures et deux nouveautés : la présentation du harnachement et le « dressage ». Ce dernier test, né d'une idée du Directeur Adjoint du Haras d'Annecy, Claude Lognoz, a déjà la forme que nous connaissons à la Maîtrise des Allures.

En 1986, à Compiègne, la notion de couple apparaît dans le nom du championnat « du cavalier et du cheval de randonnée ».



Le PTV est sans conteste l'épreuve la plus spectaculaire. Les difficultés, parfois insolites, éprouvent la confiance du cheval dans son cavalier. Les cavaliers partent sur le parcours à intervalles de 5mn. Ils n'ont droit à aucune assistance extérieure.

Jacques Aguéant, président du CNTE depuis 2000 :

« Le TREC, notre sport à nous, gens du Tourisme Equestre, a plus que des finalités sportives. Il est à la fois une compétition au cours de laquelle chacun s'efforce à la meilleure performance possible, mais aussi participe à une fête de tous les instants, partageant joyeusement son bien-être avec tous. »
L'Estafette 71 - Janvier 2001





Stéphane Reynaud et Minouche : les liens qui unissent le premier champion de France à sa jument illustrent l'importance de la notion de couple en TREC

le premier champion de randonnée a cheval est savoyard. Il s'appelle Stéphane Reynaud

"Faut-il transformer les épreuves du Concours d'Aptitude du Cheval de Randonnée en Championnat de France du Cavalier de Randonnée?" Voilà un débat qui animait nos réunions depuis de longs mois, et qui est maintenant définitivement clos. Après une laborieuse gestation, le championnat de France est né les 9 et 10 novembre derniers, à ALLAN, charmant village de la Drôme.

Soyons objectifs: modeste, cette première épreuve officielle organisée par l'ARATE sous l'égide de l'ANTE. 23 partants seulement venus de neuf régions: Bourgogne, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Normandie, Picardie, Poitou-Charente, Provence, Rhône-Alpes. Des couples déjà bien connus, pour la plupart finalistes des Concours d'Aptitude à Recloses en 83 et 84.

Au soir du premier jour, après un parcours d'orientation de 50 kilomètres, découpé en quatre tronçons, ils étaient encore sept qui, avec plus de 200 points sur 225, conservaient de bonnes chances pour le titre de Champion de France (Desbos, Schiffrine, Reynaud, Chambon, Heau, Dupuis et Maurouard).

Pas assez sélectif ce parcours d'orientation et de régularité? Peut-être. Insuffisamment contrôlé? Probablement.

Le dimanche matin se déroulait la reconnaissance, à pied, du Parcours du Cheval et du Cavalier Randonneurs (P.C.C.R.) long de 4 650 mètres, jalonné de 15 difficultés naturelles soigneusement aménagées par Dominique Remande.

La fin de matinée était consacrée à l'épreuve de modèle et allures, jugée par M. Lognoz, Directeur-Adjoint des Haras d'Annecy. (...)

A 14 h 30, le départ était donné au premier concurrent du P.C.C.R. Bien courageux, ces cavaliers prêts à accepter le jugement de contrôleurs qui, malgré toute leur bonne volonté, ne pouvaient prétendre à l'infaillibilité pour noter la qualité de l'abord et du franchissement des difficultés dans une optique de randonnée!

Finalement, c'est Stéphane REYNAUD qui obtenait nettement la première place, avec 166 points sur 185.

L'épreuve de dressage (pas le plus rapide et galop le plus lent) voyait la victoire de Francis RALLON et Christian BUTHOD, ex-aequo avec 26 points sur 40.

Grâce à l'ordinateur de Jean-Michel REMANDE, les résultats d'ensemble étaient assez rapidement établis.

En conclusion: Merci et bravo à tous les concurrents qui ont fait preuve du meilleur esprit au cours de ces deux journées.

L'Estafette, n°8 - 4ème trimestre 1985

En 1987, l'ANTE cherche toujours un nom plus court et facile à mémoriser. Randonnée, cheval, compétition... C'est Hervé Delambre, alors directeur de l'association, qui propose « T.R.E.C. ». L'acronyme rassemble les éléments principaux de la discipline et ses traductions étrangères évoquent la randonnée pédestre en anglais et les chemins en arabe. Cette même année, le parcours d'orientation aussi appelé circuit routier, devient le Parcours d'Orientation et de Régularité (POR).

En 1988, Jacques Aguétant devient DTNA en charge du Tourisme Equestre. Partant du principe que de bonnes allures sont la conséquence d'une bonne morphologie, il supprime la partie modèle et allures. Les 4 épreuves actuelles du TREC sont définies : la présentation du couple, le POR, la Maîtrise des allures, et le PCCR, qui va devenir Parcours en Terrain Varié en 1997.

Vers une équitation de pleine nature

Si l'histoire de la discipline se lit plus facilement au travers des compétitions nationales qui l'ont forgée, c'est essentiellement les pratiques individuelles d'une majorité de cavaliers randonneurs qui s'en sont trouvées bouleversées. Année après année, ceux qu'on a parfois qualifiés de « cowboys sur de la viande de boucherie » ont su prouver la qualité de leurs montures et les spécificités de leur équitation pour les diffuser largement. Ils ont ainsi accédé à un niveau de compétition à la hauteur des autres disciplines équestres sans se départir de l'esprit de convivialité propre aux randonneurs.



Françoise Gardien, ici avec Phonix, est la première Championne de France en 1991



LE TREC AUJOURD'HUI

Quatre épreuves pour juger cavalier et cheval :

L'épreuve de Présentation vise à contrôler la tenue et le harnachement du couple, qui doivent être adaptés et entretenus pour «aller loin en ménageant la monture » ... et le cavalier. Chaque concurrent dispose de 5 minutes pour présenter oralement son équipement et explique pourquoi il l'a choisi.

Le Parcours d'Orientation et de Régularité (POR) contrôle les connaissances et la pratique topographiques du cavalier, sa maîtrise de la vitesse de son cheval. La longueur du parcours – entre 20 et 50 km selon le niveau – teste aussi l'endurance de l'animal.

Les cavaliers ne découvrent l'itinéraire que 20mn avant leur départ, juste le temps de le reporter sur leur carte. Ensuite, ils ne pourront compter que sur eux-mêmes, la carte sur laquelle ils ont reporté l'itinéraire, et leur boussole pour effectuer le parcours sans erreur et aux vitesses imposées. Des contrôleurs disséminés le long du parcours à des endroits imprévus vérifient le passage des cavaliers et le respect des vitesses.

Le test de Maîtrise des Allures contrôle le dressage du cheval, et assure qu'il a bien le galop « en équilibre » et le pas actif recherchés en randonnée. Engagé dans un couloir de 1m50 de large sur 150m de long, le cheval doit galoper le plus lentement possible à l'aller et marcher le plus rapidement possible au retour.

Sur un itinéraire de 2 à 5 km à effectuer dans un temps donné (la vitesse est de 12 km/h environ), le Parcours en Terrain Varié teste la maniabilité et la franchise des chevaux de randonnée, ainsi que la justesse et l'à propos des actions du cavalier sur 12, 16 ou 18 difficultés naturelles ou simulées.

Environ 3000 personnes pratiquent le TREC en France dont 400 au niveau national.

Participer à un TREC

Pour vous initier au TREC et participer aux épreuves de tous niveaux organisées dans votre région, adressez-vous à vos Comités Régionaux de Tourisme Equestre (coordonnées page 32). Ils vous renseigneront sur les clubs qui pratiquent la discipline et vous communiqueront le calendrier de la saison.

Manuel officiel

Le CNTE édite et diffuse le Manuel Officiel de TREC, un ouvrage concret et technique qui s'adresse tant aux pratiquants qu'aux organisateurs.

Cet ouvrage, ainsi que le règlement officiel, sont disponibles à la boutique du CNTE.

Prix de vente : 15€.



LE TREC EN ATTELAGE

Petit frère du TREC, le TREC en Attelage confronte des équipages sur des épreuves valorisant les qualités nécessaires pour la randonnée en attelage, dans les meilleures conditions de sécurité des personnes et des chevaux.

Chaque équipage doit comprendre au minimum un meneur et un coéquipier (2 pour un attelage à 4) « Navigateur » chargé de la lecture de la carte.

Le TREC en attelage confronte les cavaliers sur 3 épreuves : un POR et un PTV, comme pour le TREC, et une épreuve de présentation dite « de vérification de sécurité ».



Immobilité, portail, montoir à gauche : les difficultés du PTV sollicitent des compétences utiles en pleine nature

Le haut niveau au mieux de sa forme

Le concours d'aptitude du cheval de randonnée puis le TREC ont rapidement trouvé écho hors de nos frontières. La région Rhône-Alpes, un des moteurs de la discipline, y a attiré ses voisins suisses et italiens. La Belgique et l'Allemagne ont suivi. Aujourd'hui, une dizaine de pays participent régulièrement à des épreuves internationales.

Après plusieurs concours internationaux open, le premier Championnat d'Europe de TREC se déroule en 1988 à Fontainebleau. En 1997, avec l'arrivée de concurrents américains, canadiens et tunisiens, il devient Championnat du Monde à Saint Pierre d'Albigny, en Savoie. Depuis lors, les tricolores n'ont jamais quitté le podium : La France a été championne d'Europe par équipe six années de suite de 1988 à 1996 et championne du monde en 1997, 2000, 2001, 2002 et 2003.



Ken Poste, Marc Couffin, Pierre-Guillaume Blache et Jean de Châtillon ont remporté l'Or par équipe au Championnat du Monde à Libramont en 2003



Si le groupe France est entièrement masculin depuis quelques années, les demoiselles de l'équipe junior sont prêtes à prendre la relève

Le TREC français se porte bien, puisque sur les 6 cavaliers engagés cette année à Libramont en Belgique, Pierre-Guillaume Blache, Jean de Châtillon, Marc Couffin et Ken Poste ont remporté l'Or par équipe, et Tristan Gracient et Olivier Gradwohl ont décroché l'Or et l'Argent en individuel. Et cette « dream team » est aiguillonnée par d'autres cavaliers français de qualité : au championnat de France qui s'est déroulé quelques semaines plus tard à Cluny, Bull Cauchois, jeune membre du Groupe France s'est imposé à la deuxième place du classement. Deux jeunes femmes les ont aussi talonnés : Nadia Fontaine, 2ème au botte à botte avec Tristan Gracient au retour du POR, et Stéphanie Archieri, gagnante de l'épreuve de Maîtrise des Allures et du PTV.

La relève est aussi assurée pour les années à venir. Le championnat d'Europe junior open (16-18 ans) lancé cette année a vu Doriane Brasquiès, Céline Fouquet, Sophie Gauthier et Emma Jung, les 4 cavalières de l'équipe de France remporter l'argent par équipe et en individuel (pour Emma Jung).



Bernard Pavie, DTNA chargé du Tourisme Equestre, et Thierry Maurouard, Entraîneur National, assurent l'encadrement du groupe France

Militants et bénévoles

Motivés, motivés

Certains débroussaillent et balisent des centaines de kilomètres d'itinéraires, d'autres passent leurs vacances à concevoir un POR semé d'embûches topographiques pour un prochain championnat de TREC, d'autres encore font le siège de collectivités locales pour décrocher des subventions, enchaînent les week-ends sous la pluie ou un soleil de plomb pour noter les PTV de tous les TREC de leur région ou, tout simplement, vont aider à l'accueil et à la restauration d'un rassemblement... C'est à tous les bénévoles qui font vivre les 120 structures déconcentrées du CNTE, les centaines d'associations de cavaliers qui lui sont rattachées et les quelques 1200 manifestations annuelles du Tourisme Equestre qu'est consacrée cette 5e étape de notre voyage.

Depuis toujours, le Tourisme Equestre s'appuie sur ces piliers fondamentaux qui sont sa force : le militantisme et son compère, le bénévolat. Le militantisme est fondé sur la foi en des valeurs dont le Tourisme Equestre est bien pourvu, comme le respect du cheval et de l'environnement, le partage, la convivialité. Le bénévolat puise sa force première dans le désintéressement et l'absence d'une quelconque rétribution en argent. Il est évident que l'apparente sécheresse de ces définitions ne donne qu'une courte idée de la force, de la puissance créatrice, du ferment constructeur qui en découlent.

Il faut vivre au plus près des événements comme l'Equirando et d'autres, plus confidentiels, pour comprendre la profondeur de l'engagement qui anime les responsables comme les sans-grade du Tourisme Equestre dans leur travail de fourmi au service de la multitude, sans attendre autre chose en retour qu'une simple satisfaction personnelle, le contentement du travail accompli, avec le risque toujours présent d'être en butte au mécontentement des uns et des autres. Ces derniers étant souvent, curieux paradoxe, ceux qui, en d'autres lieux et occasions, ont payé de leur personne pour faire vivre un événement du même ordre.

Ils ont commencé par donner un coup de main, un jour, puis se sont retrouvés pris au jeu, sans toujours avoir conscience que par leurs actions locales ils contribuaient à faire avancer de grandes causes.

Quand on leur demande comment ils en sont venus à s'engager de la sorte, ils répondent tous unanimement « par passion ». De leur militantisme, ils ne parlent pas beaucoup. Ils sont par contre intarissables sur les anecdotes qui ont émaillé leurs actions : *Tu te souviens de cette fois où un propriétaire nous a refusé le passage sur son terrain la veille du POR du Championnat de France ? Il a fallu changer la moitié du tracé en une nuit. Et celle où nous étions partis baliser à cheval et qu'au bout de deux heures nos chevaux impatients sont rentrés à l'écurie sans nous ?*

Ce sont ces moments partagés, les galères et les réussites, qui les font vibrer. Une ambiance de copains dans laquelle conjoints et enfants se retrouvent souvent entraînés. Aventure amicale, aventure familiale : leur passion occupe leurs soirées en réunion, leurs week-ends sur le terrain et leurs vacances en randonnée.

Le Tourisme Equestre doit beaucoup à ces militants et bénévoles, qui, des origines jusqu'à nos jours, sont venus apporter, en toute humilité, leur modeste pierre à l'édifice, avec simplicité, abnégation et dévouement. Ils n'en ont pour la plupart tiré d'autre gloire que d'avoir participé à cette construction dont chacun d'entre nous est aujourd'hui, à juste titre, légitimement fier. Ils ont été, à un instant donné, au moment opportun, un élément, un maillon essentiel de la grande chaîne qui unit et réunit l'ensemble.

Que tous, sans exception, soient ici chaleureusement remerciés.



Pierre Branque, président de l'ANTE de 1981 à 1985 :

« Pour une grande œuvre, l'Intendance, si elle est nécessaire, ne suffit pas, il faut la foi : que celle-ci monte de la base vers les dirigeants pour les soutenir, les encourager à faire mieux malgré les obstacles rencontrés. »
Estafette n°1- 1983



En 1989 déjà : Bénévole...

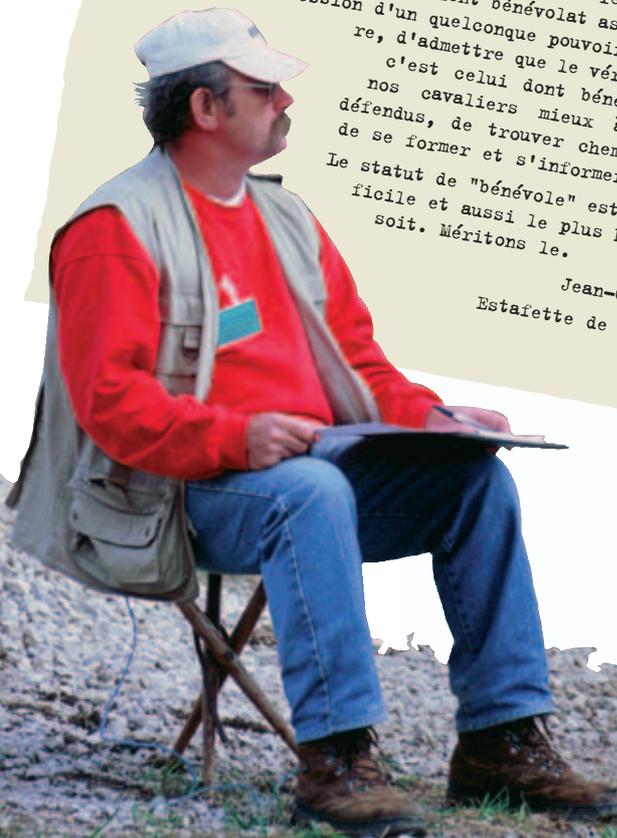
Le monde du sport n'aurait pas lieu d'être sans les passionnés qui donnent beaucoup de leur temps, souvent de leurs ressources sacrifiant leur quiétude et une partie de leur vie familiale.

Au sein de notre Délégation nationale au Tourisme équestre, frère de rester ANTE, dans l'ensemble... ça va plutôt bien, merci! Nous n'avons pas été envahis par les "Pères du Sport Français" (Magnane) qui, faute de mieux, viennent chercher dans la gestion du sport une identité sociale qu'ils n'ont pu trouver dans leur vie active. Et c'est bien! Passionnés par une activité qu'ils pratiquent tous, défenseurs de leur "territoire équestre", nos élus, nos cadres, nos cavaliers sont persuadés - parfois même avec une intolérance que je crois de bon aloi - que l'identité de l'ANTE prime leur propre carte de visite. Mais il faut nous convaincre, aujourd'hui, de quelque chose de plus et de très important : on accomplit une tâche bénévole au profit de tous et parce qu'on l'a acceptée. On est "bénévole" mais ce qu'on a choisi de faire, librement, on le fait "professionnellement". Fort rares sont ceux, heureusement, qui, confrontés à l'abandon d'une mission qu'ils ont sollicitée ou au laisser-aller dans leur comportement associatif, répondent "Oui, mais moi je suis bénévole" ! Et ces quelques- là m'ennuient - et déçoivent ceux qui leur ont fait confiance.

Merci à tous ceux - la quasi totalité d'entre vous - qui ont compris quelle gageure essentielle veut tenir le Comité directeur de l'ANTE et qui, ne serait-ce qu'une ou deux heures par semaine, traitent "professionnellement" de leur loisir. Merci d'avance à ceux qui confondraient bénévolat associatif et possession d'un quelconque pouvoir, bien illusoire, d'admettre que le véritable "profit" c'est celui dont bénéficieront tous nos cavaliers mieux à même d'être défendus, de trouver chemins et gîtes, de se former et s'informer.

Le statut de "bénévole" est le plus difficile et aussi le plus honorable qui soit. Méritons le.

Jean-Claude Poret
Estafette de l'ANTE 1989



Des professionnels qualifiés

Des évasions équestres pour tous

Faire exister l'activité impliquait de lui donner des relais de qualité sur le terrain, bien identifiés auprès du public : il s'agissait de former les professionnels du Tourisme Equestre. Aujourd'hui, le bon maillage du territoire, la diversité des produits et les garanties de qualité offertes par les établissements de Tourisme Equestre sont en mesure de satisfaire la demande croissante pour les activités équestres de pleine nature. C'est chez les professionnels du Tourisme Equestre que nous conduit la 6^e étape de notre voyage.

Le secteur d'activité se dessine

Très tôt, dès le début des années 60, certains pionniers du Tourisme Equestre vendent des randonnées, souvent de moyenne et longue durée et à destination d'un public cavalier. A l'époque, c'est aux clients de s'adapter à l'offre : Généralement organisées dans des conditions spartiates, ces prestations sont d'abord le reflet de la personnalité de celui qui les organise.

Ceux qui font peu à peu leur profession de cette activité émergente s'installent librement. Certains se forgent une solide réputation qui saura traverser les années, comme Louis Chardon et ses Randonnées Sauvages de l'Habitarelle en Lozère, Daniel Wolff dans le Tarn ou Louis Loubet dans l'Isère. De nombreux autres fermeront boutique. Non seulement monter une affaire de Tourisme Equestre requiert des qualités particulières pour entretenir chevaux et matériel et créer des itinéraires, mais la randonnée à cheval demande aussi des compétences que la majorité de l'encadrement sportif de la fin des années 60 n'a pas. Il est urgent d'organiser la transmission des connaissances, d'autant que la principale source d'encadrement compétente - les anciens officiers de la cavalerie - sera bientôt tarie.

Organisation de la formation

Dès 1966, les premiers stages de formation sont organisés en Rhône-Alpes. La réflexion sur les contenus d'examens est lancée. En 1970, les dirigeants de l'ANTE convoquent les principaux acteurs de l'activité lors de Journées d'Études Hippiques. Il en ressort la nécessité d'améliorer la qualité des établissements et de développer la formation des professionnels, ce qui passe d'abord par leur identification. Objectif principal : structurer le marché émergent et aussi compliquer la tâche de nombreux loueurs d'équidés clandestins qui cassaient les prix et souvent aussi la réputation de l'activité par les médiocres soins qu'ils apportaient à leur cavalerie.

Dans le même temps, une vingtaine de Maîtres Randonneurs sont nommés sur titre. Réunis en groupe de travail, ils codifient les techniques de randonnée. Leur travail aboutira sur la rédaction des programmes. Le 31 mars 1971 à Rodez, les 26 premiers diplômés de Guide sont délivrés. La même année, les ARTE font passer les premiers examens d'Accompagnateur. Plus qu'un objectif professionnel, ces diplômés sont la reconnaissance de savoir-faire acquis par passion. Paul Maurice, alors Président de l'ARTE Rhône Alpes (ARATE) et très impliqué dans la réflexion sur la formation des professionnels, explique : « Nos examens sont ouverts à tous, professionnels ou bénévoles. Cette discrimination nous paraît superflue car notre seul critère est celui de la qualité du service rendu. Notre seul souci a été de contribuer, par la qualité des cadres, à la joie de tous ceux que vous entraîneriez, au rythme des chevaux, à la découverte de la nature. Le cavalier en vacances désire trouver le concours d'un homme de cheval connaissant tout, pensant à tout, lui indiquant les chemins les plus agréables, le conseillant dans le choix des auberges, lui révélant les beautés et les mystères de la région dans laquelle il se trouve, créant autour de lui une ambiance agréable et divertissante, bref, un guide touristique accompli ». La connaissance de la culture, du patrimoine, de la gastronomie des régions fait aujourd'hui partie intégrante de la formation.



Sorties sportives ou touristiques, pour débutants ou cavaliers confirmés, promenades à la journée ou randonnée de plusieurs jours : les professionnels du Tourisme Equestre proposent aujourd'hui des prestations adaptées à toutes les demandes



Le label « Centre de Tourisme Equestre »

Depuis le printemps 1996, la DNTE, puis le CNTE, distinguent les établissements de Tourisme Equestre par un label « Centre de Tourisme Equestre » comportant 4 niveaux (un, deux, trois ou quatre « fers »). C'est un indicateur de la qualité de l'encadrement, de la cavalerie, des installations et de l'hébergement.

Gérard Cenraud, président de la DNTE de 1994 à 2000 :

« Le Tourisme Equestre n'est plus présenté comme une équitation de second rôle [...] Au travers de l'équitation de loisirs, nous devons participer à l'aménagement du territoire, favoriser la reconversion ou la diversification du monde rural, contribuer à son développement économique, dynamiser la création d'emploi. »
L'Estafette 63-Octobre 1999.



En 1973, la profession s'organise avec la création d'un syndicat, le SMERGA, qui deviendra la FETE en 1977 et le SNETE en 1999. Reconnu en 2002 les pouvoirs publics, c'est lui qui représente officiellement la profession.

En 1987, le Tourisme Equestre devient une option de spécialisation de la formation du monitorat d'équitation (BEES 1).

Homologation des diplômes

Il aura pourtant fallu attendre l'Arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 4 mai 1995 pour que les diplômes d'Accompagnateur et de Guide soient homologués. L'encadrement des activités de Tourisme Equestre est aujourd'hui soumis à l'obligation de diplôme.

Le renouvellement de l'homologation en 1999 donnera lieu à une restructuration des diplômes. Du référentiel professionnel déjà défini pour chacun, découlent des contenus de formation et des modalités d'évaluation. Ainsi, l'ATE comporte aujourd'hui une obligation de formation de 600 heures dans un centre agréé par le CNTE, et un suivi rigoureux par l'intermédiaire d'un livret de formation. Depuis 1999, 1604 diplômes ont été délivrés. Une enquête de la DNTE de 1998 montre que 82% des ATE ont trouvé un emploi saisonnier, ou à durée indéterminée voire ont créé leur entreprise dans l'année de leur diplôme.

Les diplômes de Tourisme Equestre

Le Brevet d'Accompagnateur de Tourisme Equestre sanctionne la capacité à l'exercice professionnel en autonomie : une connaissance suffisante pour conduire promenades et randonnées équestres sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étape connus, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers, ainsi qu'un emploi rationnel des chevaux.

Le Brevet de Guide de Tourisme Equestre diplôme un cadre formateur en Tourisme Equestre, capable d'organiser et de diriger des randonnées équestres dans les meilleures conditions possibles de sécurité et d'agrément : touristique et culturel, de diriger une base de loisirs équestres et de former sa cavalerie.

Le Maître Randonneur est un technicien de niveau supérieur capable d'assurer la formation des cadres du Tourisme Equestre. A la fois animateur et conseiller pour sa spécialité, il participe au développement du Tourisme Equestre dans sa région.

Dès la mise en application effective des procédures de formation au Brevet Professionnel, BP Niveau IV récemment créé, et au Certificat de Qualification Professionnelle (Niveau V à venir) l'homologation ne sera plus accordée au brevets d'ATE et GTE. En revanche toutes les personnes qui en sont titulaires avant cette date fatidique, conserveront à vie leurs prérogatives professionnelles. Le brevet de GTE pour sa part, constituera une qualification au B.P.

Comment passer un examen de Tourisme Equestre ?

1 - Vous informer

Pour prendre connaissance du programme des épreuves et des conditions spécifiques de participation, vous pouvez consulter le Règlement et Programme des Brevets Fédéraux de Tourisme Equestre.

2 - Trouver une formation

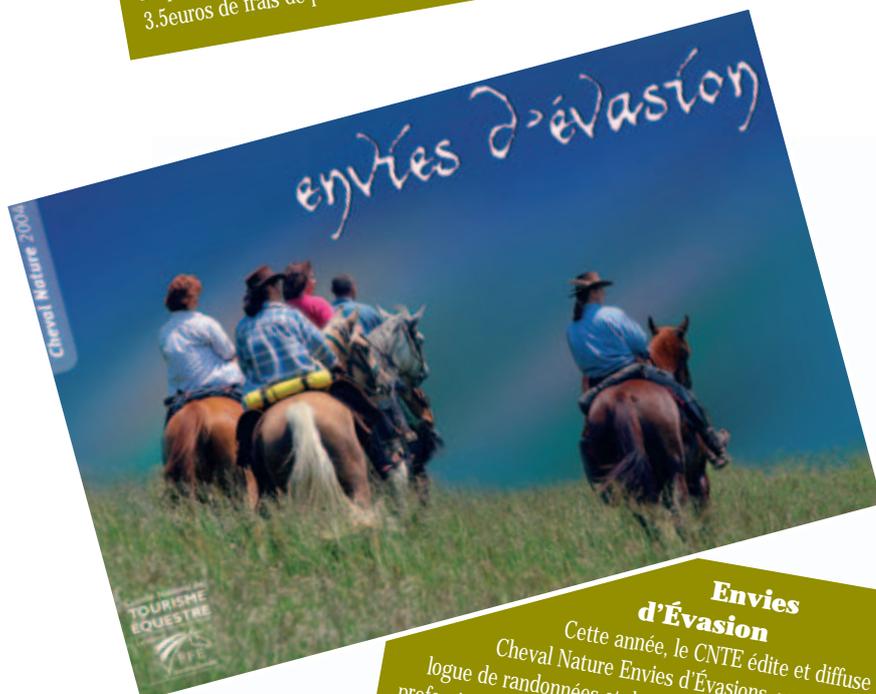
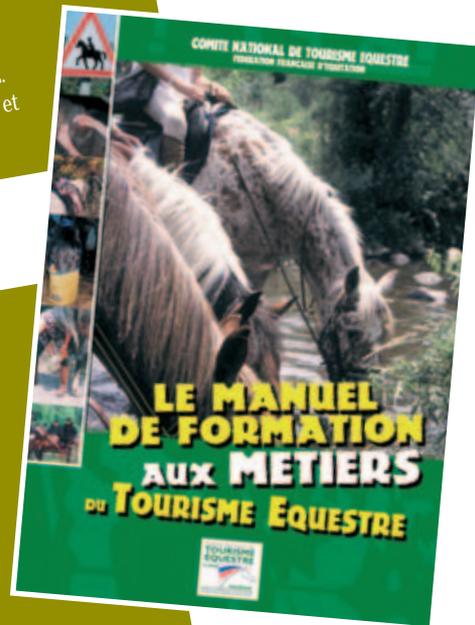
- *Accompagnateur de Tourisme Equestre*
Les formations s'effectuent exclusivement dans les centres agréés par le CNTE. Pour en connaître la liste et vous informer du calendrier des sessions et des stages de remise à niveau, contactez votre Comité Régional de Tourisme Equestre (CRTE). Liste des coordonnées page 32.

- Guide de Tourisme Equestre

Les stages préparatoires et l'examen de Guide sont organisés au niveau national par le CNTE. Pour connaître les dates et lieux de formation et d'examen : CNTE - cnte.dtn@ffe.com.

La référence

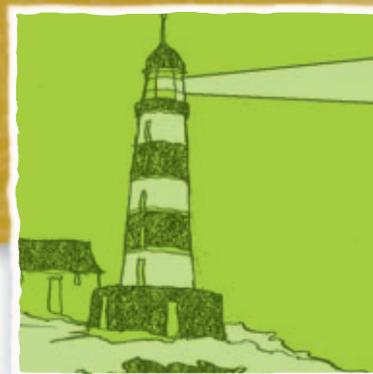
« Ce que doit savoir un Accompagnateur de Tourisme Equestre », fruit du travail de la commission formation de l'Association Rhône-Alpes de Tourisme Equestre présidée par Toni Del Rosso, était la bible des élèves en formation ATE. Cette année, le CNTE en sort une version mise à jour et enrichie par les travaux d'une équipe de professionnels du CRTE Rhône-Alpes : Le Manuel de formation aux métiers du Tourisme Equestre. Disponible à la boutique du CNTE - 23 euros + 3,5euros de frais de port.



Envies d'Évasion

Cette année, le CNTE édite et diffuse Cheval Nature Envies d'Évasions, un catalogue de randonnées et de stages proposés par les professionnels du Tourisme Equestre français. Envies d'Évasions est diffusé gratuitement sur le Salon du Cheval de Paris et sur les salons équestres régionaux. Il est la 1ère étape de « 2004, année des produits de Tourisme Equestre », une opération visant à favoriser l'identification d'une offre d'activités d'équitation de pleine nature calibrée et sa commercialisation.

La promotion du Tourisme Equestre



Mettre en avant établissements et produits

Depuis sa fracassante entrée en matière au Congrès du Cheval de Sport de Paris en 1962 et jusque dans les articles qu'il a écrit pendant de nombreuses années dans la revue Plaisirs Equestres, Henri Roque l'avait compris : pour faire exister le Tourisme Equestre, il fallait le faire connaître. Aujourd'hui, la promotion du Tourisme Equestre demeure une des actions maîtresses du CNTE. Avec le catalogue annuel Cheval Nature, ses éditions régionales, spécial gîtes, Envies d'évasion et 4 numéros d'Estafette, ce ne sont pas moins de 70 tonnes de papier et 9 millions de pages imprimées qui sont diffusées chaque année auprès des licenciés, du grand public et des institutions de promotion touristique. Petite halte à notre 7^e étape : la promotion du Tourisme Equestre.

Cheval Nature, la bible annuelle du Tourisme équestre français

Avant d'atteindre les 232 pages couleurs et le tirage de 10 à 15 000 exemplaires que nous lui connaissons aujourd'hui à Cheval Nature, l'annuaire national des établissements et gîtes de Tourisme Equestre édité chaque année par le CNTE, a commencé petit : En 1970, sort un premier dépliant intitulé « Tourisme Equestre en France ». Il s'agit d'un recto-verso monochrome tiré à quelques centaines d'exemplaires. L'année suivante, les coordonnées des ARTE s'étoffent de la liste d'une quinzaine de randonnées. En 1972, le livret comporte 34 pages et compte 150 adresses.

Devenu Cheval Nature en 2001, il recense maintenant 1900 établissements de Tourisme Equestre et 2000 gîtes à même d'accueillir les cavaliers lors de leurs randonnées. Les adresses sont classées par région et par département. Depuis 2003, le catalogue national est décliné en éditions régionales, spéciales gîtes et Envies d'évasions (sélection de randonnées, de stages et des week-ends équestres).

Diffusion

Vendu 4,5 Euros à la Boutique du CNTE et sur les salons équestres, Cheval Nature est offert aux cavaliers titulaires d'une licence FFE fléchée Tourisme Equestre (retrait sur les stands des salons et envoi contre paiement des frais de port sur demande accompagnée du numéro de licence).

L'ensemble des publications Cheval Nature est aussi diffusé auprès de nombreux organismes de promotion du tourisme en France (CDT, CRT, offices de Tourisme) et à l'international (Maison de la France).



Le cheval dans la presse

Le raffut qu'Henri Roque et ses compères du "tourisme hippique" encore naissant ne laisse pas les médias de l'époque insensibles : En 1963, Le Journal du Dimanche leur consacre une pleine page. S'ensuivent une série d'articles dans la presse généraliste : l'Auto-Journal enquête sur "le cheval comme moyen du tourisme", Salut les Copains montre Johnny Hallyday à cheval en Camargue, Sport et Vie consacre un numéro spécial aux sports comptant le plus de nouveaux adeptes chaque année en France : le ski et le cheval. Cet effet boule de neige amène L'Echo de la Presse, de la Publicité et des Relations Publiques à conclure dans son étude de la fin de l'année 1963 sur la presse hippique : "Le cheval sort soudain des pages de la presse spécialisée pour intéresser un public beaucoup plus vaste". Alors que les médias, à l'exception du cinéma, avaient jusqu'alors traité du monde du cheval le plus souvent sous le biais stigmatisés dans la chanson de Boris Vian, le tourisme équestre ouvre les pages de la presse généraliste au monde du cheval.

Les pages de la presse spécialisée s'en trouvent aussi bouleversées, d'autant que le fondateur de Plaisirs Equestres, le "généraliste équestre" de l'époque, n'est autre que Raymond Henry, aussi fondateur et premier président de l'ANTE.

Aujourd'hui, alors que des titres spécialisés cheval et sports de pleine nature se sont développés, que la presse nationale en fait écho régulièrement que la presse régionale couvre largement les manifestations du tourisme équestre, ce sont près de 1500 articles qui paraissent chaque année, sans compter les passages radio, télé, et les publications Internet.



Pierre Murret-Labarthe,
président de l'ANTE de 1978
à 1981 :

« Le besoin d'information va sans cesse croissant. C'est pour-quoi j'attache le plus grand intérêt à la publication de la brochure annuelle de l'ANTE. [...] A tous ceux qui veulent partager avec les chevaux les meilleurs moments de leurs vacances ou de leurs loisirs, je souhaite de trouver ici la formule qui correspond le mieux à leurs aspirations. »

Le Tourisme Equestre en France, 1979

30

L'Estafette spéciale 40 ans - N° 78



le journal des passionnés du
Tourisme Equestre

Avec un tirage moyen de 60 000 exemplaires, l'Estafette est le premier tirage de la presse équestre au numéro. Chaque trimestre, les cavaliers de pleine nature trouvent dans ses pages des articles d'actualité et de fond sur les pratiques et les manifestations du Tourisme Equestre.



Bonne route !

Nous voilà arrivés au terme de notre périple dans 40 années de tourisme équestre. Une fin qui sera, nous l'espérons, le début ou la poursuite de votre aventure dans les activités que nous nous appliquons à promouvoir. La carte du Tourisme Equestre que nous vous avons dressé dans ces pages vous laisse le choix de l'itinéraire : chemins de traverse de la randonnée, sentiers escarpés du TREC, voies balisées des professionnels, pistes des Galops de Pleine Nature ou routes historiques des militants. Le parcours que vous vous y inventerez sera le vôtre, à cheval, naturellement.

Débutants ou cavaliers confirmés, pour quelques heures ou plusieurs semaines, avec un club ou votre propre cheval, en selle ou en attelage, dans votre région ou pour une destination de vacances : les structures du tourisme équestre sont à votre disposition pour vous renseigner, vous orienter et faire de vos escapades en pleine nature des moments inoubliables. N'hésitez pas à les contacter !

Les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre animent les activités de Tourisme Equestre de votre région :

CRTE ALSACE

Charles STINUS, Président
Maison des associations
6, route d'Ingersheim
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 24 43 18
Fax : 03 89 24 43 18

CRTE AQUITAINE

Christian FEYT, Président
Hippodrome du Bouscat
BP 95 33 110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 56 28 01 48
Fax : 05 56 16 26 55
E-mail : aquitaine.equitation@wanadoo.fr

CRTE AUVERGNE

Roland RENAGLIA, Président
Zanières 63 420 APCHAT
Tél. : 04 73 71 84 30
Fax : 04 73 71 83 48
E-mail : CRTEAUVERGNE@hotmail.com

CRTE BOURGOGNE

Jean de CHATILLON, Président
CREPS de Dijon Mirande
15, rue pierre de Coubertin 21000 DIJON
Tél. : 03 80 38 29 95
Fax : 03 80 31 62 93
Site Internet : www.bourgogne-cheval.net

CRTE BRETAGNE

Christian BOYER, Président
27 rue Laënnec 29 710 PLONEIS
Tél. : 02 98 91 02 02
Fax : 02 98 91 16 56
E-mail : Equibreizh@wanadoo.fr

CRTE CHAMPAGNE-ARDENNE

Bruno ROVELLI, Président
61, rue Jules Ferry, 10 600 La Chapelle St Luc
E-mail : crte.champ-ardenne@wanadoo.fr

CRTE CORSE

François VESCOVALI, Président
7 rue du Colonel Feracci B. P 58 20 250 CORTE
Tél. : 04.95.46 31 74
Fax : 04.95.46 31 74
E-mail : arte.corse@wanadoo.fr

CRTE PROVENCE-COTE D'AZUR

Pierre PETIT, Président
33, Chemin du Collet 06 650 OPIO
Tél. : 04 93 77 39 36
Fax : 04 93 77 38 75
E-mail : liprocate@libertysurf.fr

CRTE FRANCHE-COMTE

Jean-Paul BOISSARD, Président
CREPS de Franche-Comté Centre National de
Tourisme Equestre B.P. 2 39 130 DOUCIER
Tél. / Fax : 03 84 25 78 44
E-mail : cnsa@jeunesse.sports.gouv.fr

CRTE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Guilhem SEGUI, Président
14, rue des Logis -Loupian 34 140 MEZE
Tél. : 04 67 43 82 50
Fax : 04 67 43 82 50

CRTE LIMOUSIN

Guy SEGOL, Président
T. n° 4 Haras Nationaux
19 230 ARNAC POMPADOUR
Tél. : 05 55 73 60 99
Fax : 05 55 98 57 65.
E-mail : crtelim@aol.com

CRTE LORRAINE

Bernard PRUVOST, Président
Ferme du Sonvaux 55 160 LES EPARGES
Tél. : 03 29 87 35 69
Fax : 03 29 87 39 92

CRTE MIDI PYRENEES

Jean BERGRASER, Président
31, chemin des Canalets 31400 TOULOUSE
Tél. : 05 61 14 04 58
Fax : 05 61 32 12 72
E-mail : artemip@wanadoo.fr
Site Internet : www.artemip.com

CRTE NORD PAS DE CALAIS

Vincent d'AUBREBY, Président
Le Paddock 62 223 st LAURENT BLANGY
Tél. 03 21 55.40.81 Fax : 03 21 71 47 16

CRTE NORMANDIE

Charles BARBOT, Président
Centre équestre - Poney club Le Bec Hellouin
27 800
Tél. : 02 32 44 86 31 Fax : 02 32 44 55 20
E-mail : fbarbot@aol.com

CRTE ILE DE FRANCE

Marc LHOTKA, Président
12 ter, rue Edmond Turcq
95 260 BEAUMONT SUR OISE
Tél. / Fax : 01 34 70 05 34.

CRTE DES PAYS DE LA LOIRE

Jacques LEFEBVRE, Président
Secrétariat : Christiane RINCE
3, rue Bossuet 44000 NANTES
Tél. : 02 40 48 12 27 Fax : 02 40 48 12 32
Site Internet : www.comite-regional-tourisme-equestre.com

CRTE PICARDIE

Francis CARPEZAT, Président
8, rue Fournier Sarloève - BP 20 636
60 203 COMPIEGNE CEDEX 476
Tél. : 03 44 51 81 28 ou 03 44 40 19 54
Fax : 03 44 40 01 26
Site Internet : http : arte. picardie. free. fr

CRTE POITOU-CHARENTES

Jean-Guy MERCIER, Président
Secrétariat : Lisette MERCIER 2, rue du Puits
17 330 VILLENEUVE LA COMTESSE
Tél. : 05 46 24 05 94
Fax : 05 46 24 05 94
E-mail : crte@ericourt.com
Site Internet : http:// www.ericourt.com/crte

CRTE PROVENCE

Marie Jo GRAND VERAN, Présidente
28 place Roger Salengro 84 300 CAVAILLON
Tél. : 04 90 78 04 49
Fax : 04 90 78 33 73
E-mail : crteprovence@aol.com

CRTE RHÔNE-ALPES

Jean-Pierre BLACHE, Président
Maison du Tourisme - BP 227
14, rue de la République
38019 GRENOBLE CEDEX
Tél. : 04 76 44 56 18
Fax : 04 76 63 15 85
E-mail : crte-rhone-alpes@ffe.com

CRTE GUADELOUPE

Eric BOUDHAYE, Président
Ferme de Boisvinière
97 139 LES ABYMES
Tél. : 05 90 64 32 16

CRTE RÉUNION

Rico NOURRI, Président
10, place Sarda Garriga Le Barachois
97 400 st DENIS
Tél. : 0262 52 68 21
Fax. : 0262 52 68 21

CRTE NOUVELLE CALÉDONIE

Jean-Marc LODS
Résid. Langton Bât. c
Appt 1 202 98 800 NOUMEA
Tél. 00 687 35 30 49
Fax. 00 687 35 30 49

La liste complète des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre est disponible sur le site www.ffe.com, rubrique Références / Adresses.

Hors Série « Spécial 40 ans » diffusé avec le N°79 de l'Estafette.

Ne peut être vendu séparément.

L'Estafette est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre de la Fédération Française d'Équitation.

Siège social : 9 Boulevard Macdonald - 75019 Paris

Tél : 01 53 26 15 50 - Fax : 01 53 26 15 51

Email : cnte@ffe.com

Directeur de la publication : Jacques Aguétant

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Comité de rédaction : François Albertini,
Roland Cominazzi, Hervé Delambre, André Grassart,
Céline Grenesche, Bernard Pavie.

Conception et coordination de ce numéro spécial :

Céline Grenesche

Rédaction : Jacques Aguétant, Marie-Eve Busnel,
Hervé Delambre, Joséphine Loock, Céline Grenesche,
Catherine Sabah, Julien Sellier.

Remerciements à Robert Aillaud, Robert Bruneau,
Christian Josquin Philippe Mérié, Jean-Claude Monnier,
Charles Stinus, Bernard Vulin pour avoir fouillé leurs souvenirs et leurs archives.

Remerciements à Joséphine Loock pour ses fructueuses recherches dans le fond documentaire du CNTE.

Illustrations de couverture et des pages 1, 2, 8 et 16 :

mæl - 01 42 55 94 41 - martin.leclerc@noos.fr

(ne pas corriger la majuscule à mæl)

Crédits illustrations et photos :

Robert Aillaud, Francis Arnaud, A. Barbotin,
Guy Champéroux, Philippe Joly, Photos collections particulières publiées dans Plaisirs Équestres spécial Tourisme Équestre (avril 1971), Philippe Landand, M. Amelot, Dominique Poirier, Philippe Meyrier, Schabat, Photothèque CNTE

Photo 4^e de couverture : Sophie Lloyd.

Cartes IGN 2003 - Autorisation de reproduction n° 80-3108

Bibliographie :

« Rapport sur l'histoire du Tourisme Équestre et de l'ANTE », André RECH, Cercle des amis du cheval, septembre 1991.

Plaisirs Équestres

IGN Magazine #13

Les Riches heures du Tourisme Équestre,

Journal du Commerce des chevaux N°147-1964

Estafette Rhône Alpes

Maquette :

IMMAX - Tél/Fax : 04 95 46 33 59 - Port : 06 22 33 44 20 -

Email : immax@wanadoo.fr

Imprimerie : Louis Jean -Gap.

Commission Paritaire n°70111

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal à parution

Tirage : 70 000 exemplaires

Abonnement :

6,20 E / 4 numéros

Tarifs préférentiels :

3,10 E pour les titulaires d'une licence FFE fléchée

Tourisme Équestre

4,50 E pour les titulaires d'une licence FFE fléchée Cheval ou Poney

Demande d'abonnement à envoyer sur papier libre au CNTE ou à cnte@ffe.com en indiquant nom / prénom / adresse postale complète et numéro de licence le cas échéant.



LES HARAS NATIONAUX



Équitation loisir, équitation plaisir

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**

Le cheval



*En promenade
ou en randonnée,
en selle ou en attelage,
découvrez les merveilles
naturelles de la France.*

*Débutant ou chevronné,
progressez avec les Galops
de Pleine Nature et le TREC.*

*Cavalier de club ou
indépendant,
participez à nos actions
de protection des chemins
et de recensement des gîtes.*

Le CNTE, héritier des structures qui l'ont précédé, vient de fêter les quarante ans du tourisme équestre français : quarante années de travail auprès des professionnels, des cavaliers et du grand public pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval.

Le CNTE est une association loi 1901 déclarée d'utilité publique par décret du 9 juin 1971.